

la Révolution prolétarienne

Revue bi-mensuelle Syndicaliste Communiste

SOMMAIRE :

Notre programme de Travail pour 1928

LE CARNET DU SAUVAGE : Parlez-nous des élections ! — Le programme de la C. G. T. au Congrès socialiste. — Après le Congrès russe (P. MONATTE).

PAMI NOS LETTRES : Impressions de Russie. — Le pétrole du Caucase. — Le programme de la C. G. T. — Les collaborateurs d'Anquetil. — A propos de la « Renaissance du syndicalisme ». — Exploit de gendelette.

UN MODELE D'EXPLOITATION CAPITALISTE

Une visite à l'Ouenza

par J. PÉRA

Le crime d'État dans sa plénitude

par R. LOUZON

A TRAVERS LES LIVRES : Un Manuel d'Histoire de France, par un groupe d'Instituteurs et de Professeurs de la Fédération de l'Enseignement (R. HAGNAUER). — Grand Louis l'Innocent, de Marie Le Franc (B. G.).

LA RENAISSANCE DU SYNDICALISME : Les délégués à la sécurité doivent être désignés par les ouvriers (G. NICOLAS). — Une nouvelle affaire Ménard. — La scission des fonctionnaires est faite (M. Ch.). — Réponse à Bellugue (F. LIEBAERS).

FAITS ET DOCUMENTS : Les Faits de la quinzaine. — La journée de 7 heures en Russie. — Boston, le jour de l'exécution de Sacco et Vanzetti. — La C. G. T. norvégienne reste en dehors d'Amsterdam. — Que prépare le fascisme en Albanie ? — L'exclusion des préparateurs en pharmacie est définitive. — Le programme agraire de la C. G. T.

La Révolution prolétarienne

Revue bi-mensuelle Syndicaliste Communiste
(Paraissant le 1^{er} et le 15)

Rédaction et Administration 96, Quai Jemmapes PARIS-X^e
Téléphone : Combat 08-02

La revue «LA VIE OUVRIERE» d'avant-guerre avait fait une œuvre de coopération intellectuelle ouvrière qui avait forcé l'attention de ses adversaires eux-mêmes. C'est cette œuvre qui est reprise, aujourd'hui, par notre petit groupe de « sauvages ».

(Révolution Prolétarienne, n° 1, janvier 1925.)

Pour ceux qui veulent comprendre et apprendre, la Révolution Prolétarienne publie sur les grands problèmes du mouvement international, sur les batailles ouvrières, sur les questions d'organisation, sur les campagnes de revendication :

**Etudes,
Monographies,**

**Enquêtes,
Documents.**

Elle publie toute une série de rubriques régulières permettant de suivre le mouvement des idées et l'évolution des faits économiques :

Le Carnet du Sauvage (P. Monatte) **Les Notes Economiques** (R. Louzon)

La Renaissance du Syndicalisme
(Par les militants de la Ligue Syndicaliste)

Parmi nos Lettres (De tout et de tous) **A travers les Livres** (A. Rosmer, B. Giaufrret, A. Richard, etc.)

Lettres de l'Internationale
(De Russie d'Angleterre, des Etats-Unis, d'Allemagne, etc., etc.)

Faits et Documents

COLLABORATEURS

G. AIRELLE, E. ALLOT, J. AUFRÈRE, J. BALDAGGI, E. BERTH, MARTHE BIGOT, M. CHAMBELLAND, J. CÉVENOL, F. CHARBIT, J. CORNEC, V. DELAGARDE, MAX EMILE, FINDORI, H. FULCONIS, A. GARNERY, B. GAUFFRET, MAX EASTMAN, JEAN GLAIVE, V. GODONNÈCHE, R. HAGNAUER, G. LACOSTE, F. LORIOT, R. LOUZON, A. MAHOUY, L. MARZET, J. MESNIL, P. MONATTE, G. NICOLAS, J. PÉRA, R. W. POSTGATE, A. RICHARD, A. ROSMER, R. ROUVIANE, C. TALÈS, A. THÉVENON, G. THOMAS, etc., etc..

CONDITIONS D'ABONNEMENT

FRANCE, ALGÉRIE, COLONIES

Six mois..... 16 fr. Un an..... 30 fr.

EXTÉRIEUR

Six mois..... 22 fr. Un an..... 40 fr.

Adresser toute la correspondance relative à la Rédaction à : Pierre MONATTE.

La correspondance relative à l'Administration aux camarades BUSSEUIL ou BARAT.

(Utiliser pour les envois de fonds notre Compte de Chèques Postaux : Révolution Prolétarienne 734-99,

Permanence pour la Rédaction et l'Administration :

Tous les jours, sauf le dimanche, de 5 à 7 heures.

La Ligue Syndicaliste

SON ROLE

La Ligue Syndicaliste se propose :

1° De travailler à la réalisation de l'unité syndicale, à la reconstitution d'une seule C. G. T. et d'une seule Internationale syndicale ;

2° De sortir les deux C. G. T., l'une de l'ornière de la collaboration gouvernementale, l'autre de l'ornière de la collaboration politique, pour les ramener dans la voie de l'indépendance syndicale hors de laquelle l'unité est impossible ;

3° De faire prédominer dans les syndicats l'esprit de classe sur l'esprit de tendance, de secte ou de parti, afin de réaliser dès maintenant le maximum d'action commune contre le patronat et contre l'Etat ;

4° De participer à l'œuvre d'éducation syndicale en procédant à l'examen des problèmes pratiques et théoriques posés devant le mouvement ouvrier, et en préconisant la formation de Cercles d'études syndicales ;

5° De maintenir vivant le précepte de la Première Internationale d'après lequel l'émancipation des travailleurs ne sera l'œuvre que des travailleurs eux-mêmes.

SON FONCTIONNEMENT

La Ligue Syndicaliste groupe des syndiqués des deux C. G. T. et des organisations autonomes.

Elle ne peut accepter l'adhésion d'organisations syndicales.

Les ressources de la Ligue sont constituées par des cartes annuelles de membres vendues 5 francs et par des timbres vendus 1 franc.

Adresser toutes communications relatives à la Ligue Syndicaliste, à son secrétaire : Maurice CHAMBELLAND, 96, quai Jemmapes, Paris-X^e.

Conservez la collection de la "Révolution Prolétarienne"

Elle constitue une mine de renseignements indispensables à tout militant révolutionnaire.

Elle a sa place dans toute bibliothèque de Syndicat ou de Cercle d'études.

Il reste un certain nombre de collections des années 1925, 1926, 1927.

Les numéros d'une année : 30 francs.

Reliés « Selflior » : 38 fr. 50 (franco 40 fr. 50).



**Reliez vous-mêmes
"LA RÉVOLUTION PROLÉTARIENNE"**

« LE SELFLIOR »

Système perfectionné de reliure automatique est établi pour relier en un volume la collection d'une année, même en cours d'abonnement.

Prix : 8 fr. 50

Franco 10 fr. 50

Etranger 13 fr. 50

Vous qui collectionnez la « R. P. »,
utilisez cette reliure solide, propre et bon marché.

Notre Plan de Travail pour 1928

Il n'est pas inutile, au début de l'année nouvelle, de nous tracer un plan de travail. Nous ne le suivrons peut-être pas rigide-ment ; des événements inattendus ne manqueront pas de se produire qu'il faudra saisir à pleins bras, mais en établissant ce plan, nous sommes amenés, premier résultat, à dégager les sujets importants, ceux qui méritent spécialement de retenir notre attention ; nous résisterons mieux, second résultat, à l'éparpillement qui guette tous les militants et les empêche trop souvent de revenir à leur sillon et de le creuser profondément.

La Révolution Proletarienne a déjà trois années d'existence. Elle a pris sa place dans le mouvement révolutionnaire de ce pays. On ne l'attaquerait pas de toutes parts avec tant de passion, si elle ne représentait pas une force. Nous savons, en dépit de notre splendide isolement, que nous exprimons la vraie pensée du syndicalisme français, que nous sommes ici les véritables défenseurs de l'esprit révolutionnaire. Ce que nous avons le courage de dire tout haut, un grand nombre de camarades le pensent sans oser le dire. Dans l'histoire du mouvement, une fois encore, notre groupe est en avance sur le gros de l'armée ; nous sommes tranquilles, un jour nous serons rejoints. Nous en sommes sûrs ; nos adversaires aussi ; de là leur désir de nous abattre.

Nos tâches.

Dans la situation internationale présente, au moment où le capitalisme retrouve non seulement sa force, mais relève un front orgueilleux, au moment où la lumière du phare russe baisse de mois en mois et menace de s'éteindre, quelles sont les tâches des révolutionnaires ? Redresser et développer le mouvement syndical, le mouvement propre de la classe ouvrière ; créer dans tous les pays des foyers intellectuels révolutionnaires.

Ces tâches, la Révolution Proletarienne entend, pour sa part, les mener de front. Elle est un de ces foyers. Elle est un artisan de la renaissance syndicale qui vient.

Il n'est pas facile de mener ces tâches de front, ni de les bien accomplir. Nous nous y efforçons, mais, aujourd'hui comme pendant la guerre, c'est une « lumière voilée » que la nôtre. Romain Rolland avait raison de nous appliquer cette expression, quand il décrivait notre groupe de la Vie Ouvrière, durant la période de guerre, dans « Mère et Fils ». Nous dégageons une lumière voilée et froide. A quoi cela tient-il ? Peut-être à ce que nous respectons nos adversaires plus qu'ils ne se respectent eux-mêmes. Peut-être à ce que nous sommes plus préoccupés de faire notre devoir que de demander aux autres de faire le leur. Peut-être aussi à ce que nous ne voulons pas être des chefs et que les masses ont besoin de chefs qui les méprisent mais les conduisent.

Cette timidité qui est en nous — timidité qui ne nous empêche pas de tenir le coup dans les grands jours, même quand tout le monde lâche pied autour de nous — nous l'apportons jusque dans notre manière d'aborder les grands sujets. Nous n'osons pas les empoigner, les attaquer de front. Nous avons toujours besoin de les connaître un peu plus, de les comprendre mieux, avant de formuler sur eux notre opinion. Nous serions navrés de bavarder dessus comme tant et tant et pour si peu de profit.

Le problème capital de notre époque c'est évidemment de savoir si la révolution mondiale, qui pouvait et devait sortir de la guerre, a avorté définitivement, si l'Internationale communiste, qui devait être l'instrument de cette révolution a fait faillite, si nous avons devant nous dix ans, vingt ans, cinquante ans, avant que se reproduisent de pareilles secous-

ses qui rendront la révolution possible de nouveau, à condition que la classe ouvrière soit prête à dominer ces circonstances.

Nous devons arracher son secret au sphinx, découvrir le rythme de l'histoire de notre temps, être vigilants ; mais quel que soit ce rythme, la classe ouvrière, qui ne connaît jamais la paix, devra se défendre et combattre journellement ; mieux elle mènera ses luttes journalières, mieux elle se préparera aux luttes décisives pour son émancipation.

Les grandes études.

Parmi les grands sujets qu'il nous faut examiner cette année, au premier rang se placent nécessairement la Révolution russe avec les difficultés d'édification d'un État ouvrier, la Révolution chinoise en voie d'enfancement et les problèmes de la guerre qui rôde.

Nous nous proposons de publier toute une série de témoignages de camarades qui ont, non pas vu en courant la vie de l'ouvrier russe, mais qui l'ont vécue. Le premier de ces témoignages portera ce titre : « Deux ans dans les usines russes », par un camarade qui y a effectivement travaillé comme ouvrier et qui maintenant travaille dans une grande « boîte » parisienne. D'autres témoignages de même valeur suivront. Tous, nous avons trop tendance à nous laisser hypnotiser par les luttes du sommet, entre chefs de l'état-major ; la vue la plus juste d'une révolution proletarienne c'est évidemment d'en bas, de l'usine, qu'on peut l'avoir.

Trouverons-nous le Chinois de Chine qui nous racontera les luttes de ses frères ouvriers et paysans ?

Trouverons-nous le Mexicain que nous apprendra ce qu'est la Révolution mexicaine ?

L'Hindou qui nous montrera la lutte pour l'indépendance de l'Inde ?

Nous ne désespérons pas de les trouver.

Nous demandons à nos amis des Etats-Unis de penser aux études qu'ils nous ont promises, non seulement sur leur mouvement mais sur les problèmes de guerre tels qu'ils leur apparaissent du haut de l'observatoire américain.

Sur le réveil qui se manifeste dans la classe ouvrière allemande, par tant de grèves, un de nos camarades allemands nous donnera-t-il l'étude d'ensemble qui nous manque vraiment ? Nous comptons donner, en outre, dans les prochains mois, une étude de Rouviane sur le mouvement de Spartakus pendant la guerre.

Pour l'Angleterre, notre ami Postgate ne chômera pas ; Rosmer a déjà à traduire une étude de la crise industrielle anglaise ; en outre, des correspondances permettront de suivre le mouvement anglais.

Il n'y aura place dans la R.P., cette année, que pour les questions internationales, va-t-on dire peut-être. Qu'on se rassure. Les problèmes qui se posent spécialement à notre mouvement ne seront pas négligés. Nous avons promesse d'études sur les Assurances sociales, sur la Rationalisation, sur les Allocations familiales ; nous en avons une dans nos cartons, de Fulconis, sur le traitement unique.

Nous n'abandonerons pas la lutte en faveur de l'unité syndicale, tant nationale, qu'internationale.

Nous pensons faire le bilan du Bureau international du Travail et suivre cette œuvre de collaboration de classes caractérisée qu'est le Conseil économique.

Nous comptons encore sur diverses monographies qui sont en chantier ; celles du Faubourg, par de Groote, des vigneronnes du Beaujolais, par Jacquet, etc... Nous demandons à Reynier de reprendre le modèle de monographie

départementale qu'il nous avait donné jadis à la Vie Ouvrière, et de la mettre à jour. En quinze ans, que de changements, même dans un département comme l'Ardeche ! Cela servirait d'exemple, pensons-nous, à bien des camarades.

Voilà de quoi nourrir nos 24 numéros, n'est-ce pas ? Sans compter l'imprimé.

Nos rubriques.

A l'exception de Louzon pour les « Notes Economiques » et de Giuffret pour les romans de l'« A travers les Livres », il faut bien reconnaître que nous n'avons pas fait preuve d'un travail assez régulier ni assez rapide. Pour parler sans retard des livres importants pour nous, il est nécessaire que notre équipe soit plus nombreuse. Un exemple : Le camarade chargé de l'ouvrage de Philip sur « Le Problème Ouvrier aux Etats-Unis », a répliqué à nos reproches : « Le bouquin à 560 grandes pages. A 20 pages à l'heure, rien que pour le lire, il me faut près de 30 heures, à prendre sur le temps qui me reste après ma journée de travail et mes occupations de militant. » Et pourtant, il faudrait que nous puissions dans le mois qui suit, parler de tout ce qui présente un intérêt pour nos lecteurs. En parler aussi brièvement que possible mais honnêtement, c'est-à-dire en parfaite connaissance de cause. Nous y parviendrons. Il suffit d'un peu de méthode. Chez nous, ne faut-il pas que nous donnions cet exemple, un travail non rémunéré aussi bien exécuté, sinon mieux, que s'il était salarié. Nous n'avons pas le droit de gaspiller nos loisirs et nos veilles ; ils appartiennent au mouvement.

Deux autres rubriques sont à réorganiser : les « Lettres de l'Internationale » et la « Renaissance du Syndicalisme ».

Il ne peut être question de lettres mensuelles de tous les pays, mais nous serions heureux d'avoir de telles lettres chaque fois que dans un pays se produit un événement important. Avis particulièrement à vous, l'ami X... de Russie. Avis aussi aux camarades qui pourraient ici se charger de traductions allemandes, anglaises, italiennes, russes, etc...

Il était fatal que la « Renaissance du Syndicalisme » fût embouteillée par des polémiques diverses. Que nos camarades de la Ligue syndicaliste se défendent et même attaquent, c'est naturel, mais dix lignes suffiraient souvent où il y en a cinquante. Qu'ils n'oublient pas, surtout, que nombre de questions plus importantes devraient tenir la première place dans cette rubrique ; le syndicalisme à bases multiples, le resserrement syndical à l'aveuglette, la réorganisation confédérale et surtout les campagnes de revendications et les grèves. Voilà ce qui devrait être au premier plan. C'est l'action qui sortira le mouvement syndical de l'ornière, des deux ornieres.

Le développement de la R. P.

Nos lecteurs auront sans doute avec ce numéro une agréable surprise, celle de retrouver la couverture. Notre R.P. fera meilleure figure. Nous l'avons pu, sans trop alourdir nos charges, déjà bien lourdes. Mais que notre effort serve de coup de fouet à tous nos amis.

Il faut que dans l'année 1928, nous grimpons de nos 900 abonnés actuels aux 2.000.

Nul ne peut nous dire que c'est impossible. Nous étions bien arrivés à 1.800 avec la Vie Ouvrière d'avant-guerre, et 10 francs alors étaient plus lourds que 30 francs aujourd'hui.

« Cela indique précisément l'état du mouvement révolutionnaire d'alors comparé à celui de maintenant », nous disait dernièrement un camarade.

Peut-être. Mais ce n'est pas sûr. Notre équipe d'alors avait fourni un effort plus méthodique et plus tenace. Quand celle d'aujourd'hui aura fourni le même effort, alors on pourra comparer.

Certes, une partie du public ouvrier, aujourd'hui, la partie communiste est saturée de lectures orthodoxes. Elle ne

parvient pas à lire le quart de ce qu'on publie pour elle. Comment trouverait-elle le temps de lire autre chose ? Ajoutez à cela que les 9/10 de la littérature bolchevisatrice sont odieusement indigestes et capables de couper l'appétit aux meilleurs. De le lui couper, au point de ne pas être attirés par une belle œuvre, comme « les Dix Jours qui ébranlèrent le Monde », de John Reed, quand elle lui est offerte.

Jamais non plus, les militants professionnels n'ont moins lu, moins éprouvé le besoin d'apprendre, de réfléchir, de voir clair pour frapper juste. Ils ont un catéchisme ; ils ont des schémas de discours. En avant le phonographe ! Ce n'est pas ainsi qu'on est un militant et qu'on fait de la bonne propagande.

C'est par delà ces deux catégories que nous devons chercher nos abonnés et nos lecteurs. Ils existent, mais il faut aller les chercher un à un, derrière la double haie des communistes fanatiques et des syndicalistes professionnels, dans le rang, à l'usine, au syndicat, au groupe, quelquefois chez lui, auprès de sa femme et de ses gosses, quelquefois même au bord de l'eau, où il mouille du fil et digère quelques désillusions.

Dans cette passoire qu'a été le parti communiste, combien de dizaines de milliers des meilleurs ont passé et s'en sont allés ? Où sont-ils maintenant ? Que pensent-ils ? Quand nous rejoindront-ils ? C'est la question qu'il faut se poser. C'est à les ramener dans la bataille de classe que nous devons nous efforcer. Une revue comme la R.P. est un moyen d'aller les chercher dans leur coin, de leur rendre espoir, de les rappeler au travail dans l'organisation où ils sont encore, bien sûr, mais à l'état passif. Le jour où quelques milliers de ceux-là redeviendront actifs, la renaissance du mouvement sera vite un fait accompli. Quand la Révolution Proletarienne aura dix mille abonnés, il y aura quelque chose de changé dans le mouvement syndical et dans le mouvement révolutionnaire français.

Nous n'en demandons pas tant pour cette année 1928. Trouvons-nous 2.000 en décembre prochain et nous n'aurons pas perdu notre temps ; nous aurons franchi une étape, et parmi les plus dures.

Le Carnet du Sauvage

Parlez-nous des élections !

Vous pouvez barbouiller le parti, tant que vous voudrez, de communisme, de bolchévisme, de léninisme, vous n'empêcherez pas qu'il soit au fond surtout un parti parlementaire. S'il l'était franchement, il n'y aurait rien à dire. Mais l'étant jusqu'aux moelles, il voudrait passer pour ne pas l'être ; il se donne pour cela énormément de mal. Et tel qui écrit, comme le jeune Thorez, que la bataille électorale est une préparation révolutionnaire, disait déjà en 1924 : « Nous remplacerons les vieux, même au Palais-Bourbon ». Bon Dieu, qu'il se dépêche donc d'aller y remplacer Basly !

Rien à faire, les élus, les candidats, les aspirants candidats et leur clientèle formeront toujours l'ossature de tout parti. Le parti communiste n'échappe pas à la règle. Aussi il faut voir comme les élections législatives préoccupent nos révolutionnaires professionnels français. J'en rencontrai un, peu après le Comité central des 9 et 10 novembre. Comme je lui disais : « Vous en avez encore fait du beau, je parie », il me répliqua : « Tu ne diras pas ça quand tu auras vu notre plateforme électorale, classe contre classe ». Je pensais à la crise russe et à la position qu'avait dû prendre le parti communiste français. Lui, il pensait aux élections.

Ah! non, ils ne se laisseront pas « empoisonner » avec la crise russe. Ils préfèrent un autre poison.

On pourrait s'en moquer si, par la « direction unique », le poison n'atteignait pas les militants des Syndicats, si la plupart des dirigeants de la C.G.T.U., des Fédérations unitaires et des Unions régionales n'avaient pas l'esprit rempli des préoccupations électorales au lieu de l'avoir rempli par leurs préoccupations syndicales.

Pendant ce temps, le chômage partiel s'étend : à sa faveur, un peu partout, le patronat débauche pour rembaucher à plus bas prix ; l'organisation syndicale est passive ; ses militants ont les yeux tournés vers la « bataille révolutionnaire » des élections prochaines.

De l'autre côté, à la C.G.T., semblables préoccupations. Son dernier bateau-programme a été armé uniquement pour mener aux urnes ensemble radicaux et socialistes et pour refaire de force un second Cartel.

Le programme de la C. G. T. au Congrès socialiste

Le Congrès socialiste n'est pas terminé au moment où j'écris ; mais il est certain d'avance que le parti socialiste montera dans le bateau électoral de la C.G.T. Il ne peut pas ne pas y monter.

Mais il a montré sa mauvaise humeur. Elle s'est traduite par les interventions de Dumoulin, Zyromski et Farinet. Leurs critiques du programme de la C.G.T. aussi limitées et aussi timides qu'elles soient, ont fait l'effet d'une bombe. L'écho n'est pas prêt de s'en éteindre. La lutte entre la gauche socialiste et les réformistes syndicaux, de sourde qu'elle était, devient un peu plus nette et paraît au grand jour.

Sur un seul point, ces critiques du programme de la C.G.T. touchent à l'essentiel, c'est quand Dumoulin déclare : « Il faut laisser à la C.G.T. la responsabilité de vouloir intégrer les organismes ouvriers dans l'Etat, mais le socialisme, chargé de conquérir l'Etat, n'est pas chargé de rénover l'Etat de la bourgeoisie ».

L'affirmation de principe est excellente, mais il reste à en déduire les conséquences et cela la gauche socialiste ne le fait pas ou ne le voit pas encore. L'intégration des organismes ouvriers dans l'Etat par quel moyen va-t-elle se produire ? Evidemment par le moyen du Conseil Economique national et de ses filiales départementales. Il faudrait donc condamner le Conseil Economique de Poincaré, et le dénoncer comme un organe caractérisé de collaboration des classes et d'antisocialisme. La gauche socialiste ne l'ose pas ; elle s'arrête à mi-chemin. Les événements l'obligeront, soit à aller jusqu'au bout, soit à reculer et à oublier son affirmation de principe.

Zyromski commet pareille inconséquence quand il s'extasie dans le *Populaire* sur le rôle de Merrheim et de la Fédération des Métaux lors de la grève des métallurgistes parisiens de 1919. J'y reviendrai quand nous examinerons l'étude intéressante que le Syndicat des Mécaniciens de la Seine vient de publier sur cette grève. Mais combien je préfère au Merrheim de 1919, le Merrheim de la lutte contre l'Ouzenza qu'évoque l'étude de Péra, le Merrheim de Zimmerwald, le Merrheim des grèves de la Meurthe-et-Moselle. Alors Pinot ne le louangeait pas ; il cherchait à le faire assommer et à lui faire vendre ses meubles.

Après le Congrès russe

Si nous avons disposé de plus de place, nous n'aurions pas manqué de reproduire dans ce numéro quatre documents importants sur la crise russe :

1° La réponse de Zinoviev, Trotsky, Radek, etc., à l'article publié par Vaillant-Couturier dans l'*Humanité* du 27 octobre, accusant l'opposition d'être de connivence avec les « gardes blancs ». Cette réponse à

une infamie de ce calibre, l'*Humanité* s'est bien gardée de la publier. Mais elle l'a été par *Contre le Courant* du 10 décembre où nos camarades pourront la lire ;

2° La lettre émouvante écrite par Ioffé avant de se suicider le 16 novembre, lettre adressée à Trotsky mais sur laquelle le Guépéou avait fait main basse. On y voit à quelle bassesse la majorité descend dans sa lutte contre l'opposition. Elle peut gaspiller des millions de roubles ; elle n'en a pas un millier pour permettre à l'un des hommes qui ont rendu les plus grands services à la Révolution de se soigner. On voit encore dans cette lettre qu'il ne faut pas désespérer : « Je le répète, dit Ioffé à Trotsky, politiquement vous avez raison plus que jamais. Un jour, le Parti le comprendra et l'Histoire devra le reconnaître. »

On trouvera cette lettre de Ioffé dans le n° 23 bis, du *Bulletin Communiste* ;

3° La sentence du Congrès condamnant l'opposition russe et chassant du parti 94 de ses principaux et plus anciens militants ;

4° La lettre de capitulation de Zinoviev et Kamenev. L'*Humanité* a publié ces deux derniers documents.

Le flot d'exclusions a été suivi de nouvelles arrestations. Des membres de l'opposition sont jetés en prison par simple mesure administrative. La justice administrative, créée pour sévir promptement contre la bourgeoisie, sévit avec plus de promptitude encore contre des ouvriers et contre des révolutionnaires, qu'ils soient ou non membres du parti.

Staline se représente-il l'impression que produisent ces arrestations dans nos milieux ouvriers, l'émotion qui s'empare des meilleurs révolutionnaires ?

P. MONATTE.

Parmi nos Lettres

Impressions de Russie

Un camarade nous fait part des impressions que rapporte de Russie un membre des délégations parties pour la commémoration du 10^e anniversaire :

Ses impressions sont si diverses, si abondantes, que je ne vous en donnerai maintenant que les plus significatives.

Le prolétariat russe lui semble, incontestablement, garder encore une position privilégiée et dominante. De ses visites à de nombreuses usines et à des casernes, il se rappelle que l'idéologie révolutionnaire y est encore si vive, tant prise au sérieux, qu'on court, à en faire fi pour gouverner, le risque de gros mécomptes. Et le dixième anniversaire de la Révolution d'Octobre, ses démonstrations, ses défilés, ses fêtes grandioses et inouïes, lui ont révélé un prolétariat enthousiaste de ses conquêtes.

Par contre des signes, qui ne trompent pas, pleins de menaces, que la nouvelle bourgeoisie relève la tête, et qu'elle étale, sans se cacher, sans se gêner, son luxe, lui ont donné, et fréquemment, matière à réflexions troublantes et pessimistes.

**

Le pétrole du Caucase

Il n'est pas facile de contenter tout le monde et son père. Pour les uns, nous sommes de fanatiques contempteurs de la Révolution russe ; pour d'autres, nous en sommes de fanatiques admirateurs. Les uns et les autres se trompent, nous ne sommes point des fanatiques et nous entendons n'être aveuglés ni par la sympathie ni par la haine. Nous voulons compren-

dre, en révolutionnaires qu'aucune Révolution ne saurait laisser indifférents et froids.

Aussi avons-nous lieu d'être pour le moins surpris de cette lettre qui nous est communiquée :

Je n'écrirai rien du tout à la R. P., à propos des affaires du pétrole du Caucase entre les mains des Américains (d'où attitude des Anglais). Tout aussi bien que moi, ils ont lu les achats, arrangements et menaces en question. Ils penseront à s'en occuper dans deux ou trois ans ! comme de la puissance de l'Amérique en fin de guerre (rappelez-vous 1919 et 1920). Mon papier serait mis au panier, car oser dire que la Russie de la Grande Révolution, marchera dans des combines pour raisons extérieures (et intérieures) et qu'elle nous bourrera le crâne et que nous devons y voir clair, c'est se faire clouer au pilori de la contre-révolution. Inutile de perdre mon temps.

Un conseil, camarade : essayez toujours. Si votre papier apporte un élément de clarté, vous verrez que vous n'aurez pas perdu votre temps.

**

Le programme de la C. G. T.

Dans le programme de la C.G.T., il apparaît que l'on place énormément d'espoir dans des réalisations gouvernementales et qu'on se dirige vers un véritable syndicalisme d'Etat.

Il se pourrait fort bien que ce programme ait pour conséquence la création d'un nouveau cartel ; par exemple, je cherche quel avantage en escompte la C.G.T. L'expérience de 1924 aurait pu lui suffire.

Et c'est au moment où le patronat déclenche une formidable attaque contre nous que la C.G.T. semble placer sa confiance en des gouvernements qui ne vivent qu'autant que le permet ce même patronat. Jamais, je crois, on n'avait été si loin.

L'adhésion de Poincaré est symbolique.

Et c'est le silence dans les rangs, un encaisse sans protester et ce n'est point la rentrée des fonctionnaires qui facilitera un redressement.

Je me demande quelle sera la position de la C.G.T. si demain nous nous trouvons en présence d'un gouvernement de réaction ?

On peut se demander encore autre chose : Si ce cartel n° II triomphe, ne verrons-nous pas la participation au ministère de certains dirigeants de la C. G. T. ?

**

A propos de la « Renaissance du Syndicalisme »

les faits disposent. La sagesse consiste à s'en bien rendre compte et à ne pas se laisser emporter par les faits :

Dans la Renaissance du Syndicalisme, on continue à polémiquer à propos d'assemblées générales ou d'élections, à se plaindre que tout va mal, etc... Au lieu de faire ce qui me semble l'essentiel, c'est-à-dire exposer complètement, ex professo, les questions qui se posent à un moment donné à l'intérieur d'un syndicat.

Ainsi Charbit parle de la défaite des communistes dans son syndicat sur la question du syndicat d'industrie, mais ce qu'il fallait, c'était exposer la question du syndicat d'industrie, c'est beaucoup plus important.

Il est vrai qu'il annonce qu'il va le faire, mais c'est avant l'assemblée générale, dès que la discussion a commencé dans sa corporation qu'il aurait dû le faire. De même pour les Métav, il y a eu, à ce que je vois, des choses très graves au point de vue administratif. Elles auraient dû, à mon sens, être exposées d'ensemble, au lieu qu'on en parle incidemment à propos d'interventions à l'assemblée générale.

**

Voici quelques critiques à propos de la rubrique « La Renaissance du Syndicalisme ». Nous nous les sommes déjà faites nous-mêmes, mais l'homme propose et souvent

La Renaissance du Syndicalisme devrait servir à extérioriser l'étude des questions concrètes qui se posent à l'intérieur de chaque syndicat, plutôt que de servir, comme elle l'est trop souvent, de dépotoir pour des attaques plus ou moins personnelles ou fragmentaires, dont les non-initiés ne peuvent comprendre les raisons.

**

D'un abonné :

Les collaborateurs d'Anquetil

Je suis tout à fait de votre avis au sujet de cette collaboration scandaleuse au journal d'Anquetil. Mais il faut faire aussi la part du bluff. Combien de ces collaborateurs annoncés n'écritont jamais dans la Rumeur. Je puis vous en citer au moins un : Dorgelès.

Aussitôt que j'avais lu l'annonce de la Rumeur j'avais écrit à celui-ci, qui est un de mes amis, pour lui dire : « Ce n'est pas possible qu'un homme comme vous devienne le collaborateur d'un Anquetil ». Et Dorgelès m'a répondu immédiatement : « Il y a longtemps que j'ai renoncé à démentir toutes ces collaborations qu'on me prête à un tas de journaux, mais vous pouvez bien être tranquille, vous ne lirez jamais dans la Rumeur une seule ligne de moi ».

Vous me direz qu'il eût mieux valu que Dorgelès eût démenti tout haut, car ces silences font le jeu des forbans à la Anquetil, et je pense tout à fait comme vous.

Non, elle n'est pas rugoûtante la France d'après-guerre.

**

Exploit du gendeletré

Nous n'avions rien compris à un filet de Maurice Wullens, dans la Vie Ouvrière, sur la présence au dernier Congrès fédéral de l'Enseignement d'une anarchiste non syndiquée, non syndicable... qu'il aurait pu faire expulser du Congrès. Il proposait à ce sujet qu'à l'avenir la salle des Congrès ne fût ouverte qu'aux syndiqués.

La lettre suivante d'une amie de province vient de nous éclairer ce mystère :

La note de Maurice Wullens dans la Vie Ouvrière m'a sidérée... Cette anarchiste, c'est la femme de son frère... et il ne manquait pas dans la salle des femmes de communistes non syndiquées... une de mon département notamment. Et l'allure qu'il a donnée au filet! Vrai, il y a des revirements incompréhensibles, vus à l'œil nu ; y faut des lunettes spéciales. Quelle désolation !

Marx, à la fin de sa carrière d'écrivain, saluait ainsi les syndicats, voyant en eux et non dans le Parti politique, l'unique vraie force productive du socialisme.

« Les syndicats ont inconsciemment formé des foyers d'organisation pour la classe ouvrière, comme les municipalités et communes du moyen âge le firent pour la bourgeoisie. Si les syndicats, comme moyen d'éliminer la concurrence entre les ouvriers, sont indispensables dans les luttes quotidiennes du capital et du travail, non moins importante est leur seconde fonction : représenter la force organisée, qui doit détruire le système même du salariat et renverser la domination du capital. »

Ainsi à l'aube de sa vie comme à la fin de sa carrière d'écrivain, Marx voyait dans le syndicat l'instrument de la révolution sociale. Voilà pourquoi nous avons le droit de dire que le syndicalisme est l'héritier historique et logique du marxisme.

ARTURO LABRIOLA.

UN MODELE D'EXPLOITATION CAPITALISTE

UNE VISITE A L'OUENZA

« Ce n'est pas ici un terrain de football, c'est une mine de charbon. »

Jack LONDON, « Le Roi Charbon ».

« L'Ouenza est un gisement d'une richesse considérable. Il appartient à la nation ; il est propriété commune.

« Le Gouvernement de l'Algérie va-t-il le mettre doucement dans les mains du consortium Krupp-Schneider et lui dire : « Voici 150 millions de tonnes de minerai de fer qui représentent une valeur marchande de 3 milliards. Je vous en fais royalement cadeau. Laissez-moi quelques miettes seulement. Quant aux ouvriers que vous occuperez, arrangez-vous avec eux et « arrangez-les à votre sauce » !

« C'est ce que le Gouvernement de l'Algérie, d'accord avec le Consortium veut faire. C'est ce que la Chambre des députés est à la veille de sanctionner.

« Donner ce minerai sans garanties pour les travailleurs c'est autoriser les procédés d'odieuse exploitation que les barons de la métallurgie appliquent en Meurthe-et-Moselle.

« Car l'Ouenza et la Meurthe-et-Moselle se tiennent. Ce sont les mêmes Sociétés qui courbent aujourd'hui sous leur tyrannie des milliers de travailleurs en Meurthe-et-Moselle qui exploiteront demain l'Ouenza, les étrangers n'apparaissant que pour enlever le minerai.

« Ce sera Schneider, Châtillon-Commentry, Neuves-Maisons, les Aciéries de la Marine et d'Homécourt qui exploiteront.

« Nous ne voulons pas que les travailleurs algériens leur soient livrés sans conditions. Pour leurs maîtres et directeurs ils seraient de la chair à travail qu'on exploiterait sans merci ni pitié, comme en Meurthe-et-Moselle.

« Assez de crimes sont commis journellement dans l'Est pour que nous nous opposions de toutes nos forces à ce qu'il en soit ainsi demain dans l'Ouenza.

« Nous en avons assez d'entendre leurs plaintes. Nous voulons libérer les travailleurs à venir de l'Ouenza et les serfs d'à-présent de la Meurthe-et-Moselle. »

Il y a 17 ans que Merrheim écrivait ces lignes (1). Deux bandes de financiers se disputaient le pactole de l'Ouenza et la Vie Ouvrière était seule à élever la voix pour la défense des futurs ouvriers. Puisque la mine était propriété de l'Algérie, il fallait obtenir du Gouvernement qu'il ne la concède pas sans exiger des garanties pour les ouvriers : minimum de salaire, échelle mobile selon le prix du minerai, retraites, reconnaissance du syndicat, empêcher en un mot que les ouvriers soient livrés sans défense aux terribles exploiters des mines de l'Est.

Hélas l'adversaire était de taille ! La mine fut concédée selon la loi de 1810, la colline de fer retentit aujourd'hui du bruit des explosions, les mouffons effrayés se sont enfuis au sommet du pic, l'action de 100 fr. en vaut 3.007 et 2.000 flotes attaquent le manteau de

calcaire et mettent la précieuse hématite dans toujours plus de berlines ; ils ne connaissent pas d'autre loi que le talon de fer que fait peser sur eux le maître invisible, le Comité des Forges de France. Si nous traçons aujourd'hui de leur vie un tableau rapide, c'est pour donner une idée des méthodes d'exploitation raffinées où s'engage de plus en plus l'industrie moderne, particulièrement la métallurgie, et que certains voudraient voir appliquer à la société tout entière.

La « Montagne du Malheur »

...A vrai dire si l'Ouenza est un séjour inhumain et dès l'abord oppressif, l'action du Comité des Forges n'en est pas la seule cause.

Le lieu par lui-même appelait l'oppression et la souffrance. Une nature désolée : au pied d'un « djebel » écrasant, montagne linéaire et longue, muraille de pierre arrétant l'horizon, à trois cents mètres, est un plateau dénudé, terre rouge à forte pente, aride et couverte de cailloux roulants. Les maisons ouvrières, hangars blancs et rouges, s'y alignent sagement. A droite et à gauche, toujours bouchant l'horizon à quelques centaines de mètres deux collines, l'une donnant l'hospitalité à quelques sapins assoifés supporte les « pavillons » des « chefs de service », l'autre absolument aride, noire, calcinée, c'est la mine, la « Montagne du Malheur » découpée par la main de l'homme en étages géométriques de façon qu'on la puisse débiter par tranches.

Sur un seul côté l'horizon s'ouvre, vers le Sud. C'est la steppe que l'on domine comme une mer. Elle est nue, fumeuse et par endroits d'une blancheur de sel.

Ah ! ce n'est pas seulement l'absence de végétation... Bien des paysages du sud algérien, désert de sable ou désert de pierre, les rochers d'Arabie nus comme des galets et tourmentés comme des cathédrales de géant ont un charme profond et parlent à l'âme. Baudelaire a rêvé de pareilles images : « Je suis belle, ô mortels, comme un rêve de pierre ». Mais ici, au pied de cette muraille formidable, dans ce crique de cailloux et de minerai la sensation n'est qu'oppressive. Dès l'abord on comprend que cet endroit fut créé par la nature pour, à travers les siècles, y faire crever les bagnards.

Car ce n'est pas d'aujourd'hui !

Ce furent d'abord les chrétiens que les meilleurs des Romains, les plus libéraux des empereurs, le sage Marc Aurèle, cher à Renan, y envoyèrent en grand nombre.

A la découverte de la mine on y voyait encore des amas de scories grossièrement traitées et de très anciennes galeries qui couraient le long des filons de cuivre. On y aurait trouvé des lampes et des outils romains et même, dit-on, des squelettes de détenus encore enchaînés.

Pendant la période suivante on ne sait pas trop ce

(1) A. Merrheim : « L'Affaire de l'Ouenza », Bibliothèque de la Vie Ouvrière, 1910.

que fut la colline de fer mais les arabes la désignèrent sous le nom de *Koudiat arratif*, « Montagne du Malheur », nom qui s'est conservé jusqu'à nous. Était-ce à cause de l'aspect désolé du pays ? Était-ce à cause de la facilité que des bandits auraient eue de se cacher dans les galeries romaines avec leurs armes et leurs trésors ? Ne serait-ce pas plutôt que durant une période au moins de la domination arabe, des malheureux continuèrent à y peiner et mourir ? Cette opinion soulèverait les clameurs de tout bourgeois algérien bien pensant : « Les arabes n'ont jamais rien fait en Algérie et ne seront jamais capables d'y rien faire ». C'est là un axiome et il serait tout à fait inutile de rappeler la découverte assez récente en Maroc dissident d'une industrie berbère du fer avec extraction et traitement.

Pendant la guerre du Droit, ce fut le tour des petits soldats. Les victimes de Nivelles, les révoltés du fort de Brimont, les rescapés des cours martiales vinrent, à l'ombre des baïonnettes, gratter cette terre brûlée. Ah c'était la belle époque ! Des canons ! Des munitions ! Et le minerai de l'Ouenza, non phosphoreux est le seul propre aux fabrications de guerre... Il n'y avait pas d'habitations, pas de ravitaillement, pas d'eau, mais il fallait attaquer le « chapeau de fer »...

Chaque ouvrier européen touchait le matin un litre d'eau pour la toilette et la boisson. C'était le meilleur et le plus apprécié du salaire. Les ouvriers indigènes ne touchaient rien du tout. Ils n'avaient qu'à se débrouiller !

L'oued Mellègue coule à cinq kilomètres et l'eau boueuse, grand Dieu ! c'est bien assez bon pour des rats ! Et les petits soldats, que devaient-ils toucher ? J'en ai vu, en 24, enfin libérés, des hommes de trente ans, forts et courageux... Vous croyez qu'ils éclataient de joie à la pensée de la liberté retrouvée ? Non, ils versaient des larmes, de vraies larmes, à l'envisagé de toutes ces souffrances passées et qui allaient continuer pour d'autres. Et d'ailleurs, à Paris, vous pouvez interviewer Cochon, il y était.

Et vous avez entendu parler au moins d'une histoire, celle de ces sept détenus partis en convoi de l'Ouenza pour Clairfontaine et dont pas un n'arriva ?

... Les pauvres tombes de tous ces petits soldats sont d'ailleurs dans un état lamentable. Une croix de bois sur laquelle on écrivait à la chaux un nom et un matricule, c'était tout. La plupart d'elles ont aujourd'hui disparu, renversées, pourries ou volées. Quant à celles qui dressent encore leurs bras squelettiques, le soleil en a depuis longtemps effacé l'inscription. Si une famille avait l'idée bizarre de réclamer les restes d'un fils ou d'un frère mort là-bas, il serait tout à fait impossible de lui donner satisfaction... Ah ! ce petit rectangle de steppe où les cyprès refusent de pousser et auquel on s'efforce de donner le nom de cimetière. Il cesse d'ailleurs depuis quelque temps de se peupler (1). Les ouvriers libres que la mort ne surprend pas à l'improviste, demandent à aller claquer à Bône; quant aux détenus depuis le ministère Herriot et jusqu'à la prochaine guerre, ce ne sont plus des militaires. On a cessé d'envoyer en Afrique les gars passés devant les falots métropolitains et il a fallu supprimer un grand nombre des bagnes militaires. Celui de l'Ouenza est du nombre ; il est aujourd'hui « chantier extérieur » de la prison de Lambèze. C'est dire que ses habitants sont presque tous maintenant indigènes et musulmans, puisque le prolétariat algérien est en grosse majorité indigène.

(1) Les indigènes ont un cimetière à part.

Des frontières bien gardées

Mais je m'aperçois que je vous parle d'un patelin en l'air où mon premier soin aurait dû être de vous emmener.

Vous n'êtes pas riche, nous prendrons le train.

Ouvrons l'indicateur et cherchons.

Tiens, l'Ouenza n'y est pas. Comment se fait-il ? Une mine en pleine exploitation qui n'aurait pas le chemin de fer ? Ce n'est pas possible !

Non ce n'est pas possible ; mais la Mine, de même qu'elle n'aime pas qu'on cherche à savoir quels sont les groupes financiers qui la composent (1), n'aime pas non plus qu'on aille se ballader sur son territoire. Elle possède un chemin de fer important avec un trafic de dix trains par jour et de belles locomotives à dix roues motrices, les plus puissantes peut-être de toute l'Algérie. Mais les indicateurs n'en parlent pas et inutile de chercher à y prendre place. On ne vous donnerait pas de billet. Il aurait fallu plusieurs jours d'avance demander l'autorisation écrite du chef d'exploitation et c'était courir à un refus. On vous aurait en effet pris pour un colporteur ou un représentant de commerce, un de ces êtres indésirables enfin qui viennent du monde extérieur, ce monde stupide et dangereux où la vente des produits n'est pas monopolisée.

Renonçons donc au train et fendons-nous d'une auto. Souk-Ahras-l'Ouenza, à peu près quarante kilomètres à vol d'oiseau, avec une bonne route, notre Citron n'en aura guère que pour trois quarts d'heure. Ça va. Mais crac ! Après quelques kilomètres de promenade dans une jolie forêt de sapins, voilà la route qui s'arrête. C'est la piste, ou plutôt quelque chose d'inexistant qu'on appelle ainsi. La terre nue, rougeâtre, sèche, coupée de profondes crevasses. Les trois quarts d'heure sont loin !

... Nous approchons. Il va falloir franchir l'oued Mellègue. Comme bien des cours d'eau d'Afrique c'est un fossé profond, large, aux berges à pic. Il y a bien un pont, mais de même que la Mine n'a pas voulu de route, elle n'a pas voulu que le pont pût être utilisable. Les ingénieurs, par crainte de crues subites de l'oued, l'ayant fait très haut et dominant les berges, elle a tout simplement négligé de construire des remblais qui auraient relié le tablier de ce pont à la terre ferme. Alors, tandis que vous rampez dans les cailloux avec de l'eau jusqu'au moteur, ce pont qui ne tient à rien, qui ne touche terre que par ses piliers, dresse dans le ciel, comme un squelette de dinosaure enchanté, sa carcasse inutile et magnifique.

Les anciens châteaux-forts avaient des ponts-levis qu'ils abaissaient dans les périodes de paix. Les fortes-resses capitalistes modernes n'abaissent plus jamais les leurs.

... Enfin nous sommes passés ; nous avons d'ailleurs eu de la chance, dans deux heures d'ici ce sera peut-être impossible, les eaux ayant gonflé par suite d'un orage tombé on ne sait où... Et, mettant le pied sur le royaume de la Mine, nous commençons à comprendre que des ouvriers et surtout des ouvrières n'aient pas en dix ans quitté ses frontières un seul jour. Ajoutez à cela l'absence complète de vente de journaux, le service postal fait par la Mine et non par un agent des P. T. T., et

(1) Phénomène général : un ingénieur des mines de Béthune est resté vingt ans à tirer du charbon sans arriver à savoir pour qui.

vous comprendrez que les ouvriers mécontents, privés de renseignements sur les possibilités d'embauche dans le monde extérieur aient bien des difficultés à « plaquer le boulot » et à « chercher autre chose ». Stabilité de la main-d'œuvre, c'est très important pour une bonne exploitation.

« Sanguis martyrum »

Mais il va être six heures. Le travail va cesser dans la mine. Les détenus vont rentrer. Avant de continuer dans le village attendons-les sous les murailles carrées et hautes de la prison ; c'est notre seule chance de les apercevoir... En effet, quelle est cette horde se profilant au haut de la Montagne du Malheur ? Et cette autre débouchant de Sainte-Barbe, toutes deux suivies et précédées de surveillants en armes ? Ce sont eux. Deux équipes. Formes humaines couvertes de loques, rouges comme la terre, rouges comme le minerai dont la poussière les a couverts et pénétrés tout entiers, sauf un regard furtivement aperçu. Ils marchent en silence.

Ils entrent dans la cour et par la grille vous pouvez les voir se mettre nus et se laver dans le grand bassin central, essayant de se débarrasser de cette poussière à laquelle ils sont habitués mais dont la persistance et l'abondance, tout de même, chaque jour, les étonnent. Hélas ! le bassin sert à tous et trois équipes déjà viennent d'y passer. Son eau n'est plus qu'une sorte de boue, une dissolution de minerai où des débris de gamelle flottent parfois... La chaleur du jour, la fraîcheur de ce déshabillé en plein vent après le coucher du soleil, le surmenage, la mauvaise qualité de l'eau, les pneumonies pleuvent, meurtrières. Comme elle n'a pas cessé de l'être au cours des âges, la mortalité de ce groupe d'hommes jeunes est infiniment supérieure à celle des agglomérations du monde extérieur.

La toilette achevée, les hommes rentrent dans leurs cages, soulevant d'une main leur calot devant le garde-chiourme qui les scrute, et prenant de l'autre une horrible gamelle rouge de rouille, rouge comme les mineurs et rouge comme la mine, remplie d'un liquide innommable. Ils vont l'avalier durant la nuit, couchés sur la pierre et, cependant, dévorés de punaises.

...Mais voici une porte qui s'ouvre, c'est une cellule. Le surveillant vient voir si le puni « tient le coup » : une gamelle tous les quatre jours, c'est le régime. Comme un grand fantôme livide, une forme d'homme se dresse. Les pieds entravés ou bien les poignets accolés par deux anneaux de fer, c'est le détenu. Le surveillant lui prend le pouls, lui fait tirer la langue. Non, il ne risque pas de claquer tout de suite, et la porte se referme.

A vrai dire l'innommable gamelle des détenus ne constitue point leur unique nourriture. Comment voudriez-vous qu'ils pussent travailler avec ça ? Il leur faut des calories, aussi la Mine a-t-elle organisé un système de primes en nature suivant le nombre de berlines chargées. Ainsi par un travail acharné de huit heures, l'homme arrive à gagner sa nourriture de la journée. Pourtant ce serait insuffisant : les détenus ne sont pas seuls à travailler ; les berlines ne se chargent pas sans qu'entrent en action les matraques de caoutchouc entouré de fil de fer ; alors il y a des primes aux gardiens.

Le régime de ces hommes condamnés à la détention simple est ainsi plus dur que celui des forçats... Mais aussi pourquoi y viennent-ils ? Evidemment, « il fallait pas qu'ils y aillent » ! Ce sont des volontaires : à la

prison de Lambèze où ils auraient le droit de passer toute leur détention, on leur applique le régime de la diète jusqu'à ce qu'ils soient volontaires.

Imaginez quelle est la vie de ces hommes qui, pour la plupart, ignorent le français, ne savent peut-être pas à combien ils sont condamnés et n'ont pas le droit d'avoir un calendrier ni de savoir combien il leur reste à tirer ! Par contre, ces musulmans, ces successeurs des martyrs chrétiens ont le droit d'acheter, sur leur pécule, quelques objets à la cantine ; ce sont : une « Imitation de Jésus-Christ », un paroissien romain et un chapelet.

Un Etat indépendant

Nous avons donc franchi les frontières minuscules de la Société de l'Ouenza, aussi bien gardées contre les gens du monde extérieur que celles du continent australien contre les jaunes et les noirs. Nous avons eu la veine d'apercevoir les détenus, base de l'exploitation et de la richesse de la Mine. Dépêchons-nous donc d'aller au village.

Tiens, la piste est coupée. Un drapeau rouge, une trompe qui hurle ! Ce n'est pas la révolution. C'est le signal des explosions... En effet, voici la Montagne du Malheur qui se met à tonner et s'enveloppe de fumée comme un volcan tandis que des pierres voltigent de toutes parts. Le travail des détenus sera demain de concasser et de mettre en berlines les blocs de minerai arrachés... Au bout d'un quart d'heure les explosions ont cessé.

Filons. Après avoir franchi une espèce de gorge sombre et rouge, après avoir longé au flanc de la montagne des espèces de huttes très misérables qui sont les habitations des ouvriers indigènes, voici le village européen, casernements plutôt que maisons.

Allons chez le père Baju, brave camarade salarié de la Mine depuis dix ans. Il se fera un plaisir de nous céder une des deux pièces qu'il occupe avec sa femme et quatre gosses.

— Mais pourquoi pas à l'hôtel ?

— Vous voulez rire. L'hôtel est propriété de la Mine et pour nous, étrangers à la Mine, il serait aussi impossible d'y obtenir sans autorisation directoriale une chambre et un casse-croûte qu'il nous le fut de prendre une place dans le train.

Drôle de chose d'ailleurs que cet hôtel avec son organisation militaire et son sens de la hiérarchie ! Le tenancier en est libre, en ce sens que c'est à lui que revient le bénéfice éventuel de l'établissement, mais il n'est libre ni de s'approvisionner où il veut (il doit aller à l'économat de la Mine) ni de vendre au prix qu'il veut, les tarifs étant fixés et imposés par la Mine.

Ouvriers et employés célibataires consomment donc à l'hôtel de la Mine les mêmes repas et aux mêmes prix. Mais les employés (petits ingénieurs, bureaucrates, comptables) ont une salle à part avec suffisamment de place, un ventilateur, des nappes et un service de table correct. Les ouvriers au contraire sont entassés les uns contre les autres et bouffent sur le zinc. Défense à un ouvrier, même proposant de payer un supplément, de pénétrer dans la salle des employés. Ce n'est pas du commerce, c'est de la hiérarchie. (Exception est faite pour les monteuses américaines des machines américaines, qui sont des personnages importants et savent tenir la dragée haute).

Quant aux employés supérieurs, ingénieurs importants, personnages de Bône ou de Paris en tournée d'inspec-

tion, il y a pour eux un pavillon administratif (toujours vide), assez belle villa, avec jardin, valet de chambre et cuisinière.

La question pourrait enfin se poser de savoir si les ouvriers indigènes ont le droit de prendre leurs repas avec les ouvriers européens. Ils ne le font pas ; peut-être simplement parce que les tarifs sont trop élevés pour eux, ce qui est encore la meilleure des défenses. En tout cas, ils sont soumis au régime sec. L'hôtelier serait révoqué s'il se permettait de leur servir un apéritif. L'Ouenza est ainsi le seul endroit de l'Algérie où les autorités civiles prennent la défense des prescriptions antialcooliques du Coran. Mais il ne s'agit pas de préoccupations religieuses ni morales. Il s'agit de salaires.

Les réflexions du père Baju

— Mais, dites-moi, camarade Baju, vous êtes bien mal logé. Six personnes dans deux pièces dont une sert de cuisine, c'est maigre. Et avec cette chaleur formidable, quand il fera demain 40° à l'ombre et au nord, la sieste ne sera pas bien agréable dans ces pièces caïfutrées et sans ventilateur...

— Oui, c'est petit. Mais les logements font partie du salaire. C'est la Mine qui nous les assigne et nous ne sommes pas libres d'en changer sans que ça plaise à la Mine !

Et nous n'avons aucun moyen légal de modifier cet état de choses. Je ne vous parle pas de syndicalisme. Le camarade qui s'aviserait de fonder une organisation ici, serait rapidement invité à aller militer dans la steppe. Mais en France, en Italie, nous aurions notre municipalité. Mécontents des logements de la Mine, nous en pourrions faire construire d'habitables qu'on louerait aux camarades au prix le plus bas. Tandis qu'ici...

— Comment, la municipalité ne vous appartient pas ?

— Mais non ! Nous n'avons pas de municipalité, c'est bien plus simple. Les deux mille personnes qui vivent ici et qui forment le plus gros et important village de la région, n'ont jamais entendu parler de vie municipale ni su ce que c'était qu'un maire. Théoriquement nous faisons partie de la commune mixte de Marsott, village d'une dizaine de maisons à trente kilomètres d'ici, si dénué de ressources et d'intérêt que l'administrateur et ses bureaux ont émigré à Tébessa, à soixante-dix kilomètres d'ici, sans routes naturellement. Si nous demandions à ce fonctionnaire de faire quelque chose pour nous, il commencerait par prendre sa carte de géographie pour savoir où nous nous trouvons et puis nous répondrait : « Adressez-vous à votre Société, elle est bien assez riche pour ça ! Au reste, j'en référerai à la Commission municipale ». Et cet administrateur est le chef de la Commission municipale composée en majorité de caïds, agents de l'Administration, révocables à toute minute par l'Administration. Et même l'Etat français, croyez-vous qu'il ait grand pouvoir ici et que ses lois ne soient pas contrecarrées souvent par les règlements de la Mine ? Non, c'est la Mine et la Mine seule qui commande. Son règlement est la seule loi et l'augmentation de la production son seul idéal.

Taylorisme

Ah ! le rendement ! L'augmentation de la production ! L'obligation pour chacun de donner le maximum !

Et la résultante de tous ces efforts individuels se traduisant chaque jour par une augmentation du nombre de berlines passées sur le pont culbuteur ; avec quel soin tout cela est organisé !

Tenez, il va être dix heures, l'électricité va s'éteindre, dans les maisons comme à l'extérieur, et le village ne sera plus parcouru que par les veilleurs, fusil chargé à l'épaule. Pourquoi cela ? Qu'est-ce que ça pourrait leur faire de nous donner du courant toute la nuit ? Rien, évidemment, ils ont des moteurs Diesel bien assez puissants et nous payons tout ce que nous consommons. Mais, demain, le travail reprend à cinq heures ! Il faut que les ouvriers soient reposés pour fournir le maximum. Alors pour qu'ils ne soient pas tentés de voler leur sommeil à la Mine en lisant ou en allant se promener, elle les plonge dans la nuit. Quand nous avons un malade la nuit, il faut le veiller à la lueur de mauvaises bougies que l'économat nous vend fort cher... Le samedi soir ou les veilles de fête, la Mine a la gentillesse de n'arrêter son moteur qu'après deux heures de rabiot. Permission de minuit pour les hommes qui ont bien travaillé toute la semaine et se reposeront le lendemain.

C'est la même chose, voyez-vous, pour les jardins. Vous avez été frappés, dès l'arrivée, de l'aspect désolé du village et devant chaque maison de tout ce terrain inoccupé où ne poussent que des cailloux.

Ce serait si joli d'avoir devant chaque maison un petit jardin avec des fleurs et si sain de manger de temps en temps quelques légumes.

Plusieurs en ont demandé l'autorisation. Mais la Mine a carrément refusé ou bien autorisé des jardins ridicules d'un ou deux mètres carrés. C'est sûrement en vertu du grand principe que *la totalité des forces de l'ouvrier doit être consacrée à la Mine*. Nous avons en effet maintenant de l'eau en quantité suffisante et on ne peut tout de même pas invoquer le tort que ferait à l'économat cette production de quelques légumes.

Monopole commercial

— Mais vous parlez toujours de cet économat ! C'est une idée fixe ?

— Et comment ne le serait-ce pas ? Cet établissement est important, je vous assure. C'est le deuxième grand principe : *la totalité du salaire de l'ouvrier doit être récupérée par la Mine*.

La Mine ayant interdit à toute espèce de commerçant de s'installer sur son territoire a bâti l'Economat. C'est ce grand hall de style pseudo-mauresque qui est au milieu du village. Nourriture, vêtements, tabac, menus objets, on y trouve tout ce que peut acheter un ouvrier, et on est bien obligé d'y aller. Sans ça, il faudrait aller à Souk-Ahras ou à Tébessa, ce qui fait une journée.

Et voyez si la mine entend réellement être la seule marchande. Vous savez que dans chaque village d'Algérie les paysans indigènes ont l'habitude de tenir un marché hebdomadaire. A jour fixe ils s'y réunissent, apportant tout ce qu'ils peuvent avoir à vendre : légumes, bestiaux, grains, dattes, étoffes et pacotille.

L'Ouenza a beau être un village tout nouveau, ils ont voulu y tenir un marché comme dans tous les autres. Il y a dans le village une place vaste, centrale, donc bien située qui aurait convenu parfaitement. Elle a été refusée. Interdiction de faire du commerce sur le territoire de la Mine !

Et maintenant le marché du samedi se tient loin du village, au delà du chemin de fer, en pleins champs. Pour y aller il faut une course longue et dangereuse en plein soleil.

...Il faut d'ailleurs le reconnaître, l'Economat ne vend vraisemblablement pas plus cher que ne le feraient ici des commerçants libres. Il est visible que la Mine ne cherche pas à faire de gros bénéfices sur la vente des produits. Ce serait idiot : il faudrait qu'elle élève les salaires. Les bénéfices de l'exploitation lui suffisent largement et pour les produits qui se vendent ici elle entend seulement être l'unique et l'universelle fournisseuse. Cela lui permet d'établir en fin d'année le salaire total en tant de tonnes de farine, de viande, de vêtements, etc. Ajoutez le médecin qui est aussi le médecin de la Mine, appointé et donnant des soins sinon gratuits du moins tarifés très bas (3 fr. la visite, 11 fr. 50 la consultation) ; ajoutez le cinéma qui est aussi le cinéma de la Mine et vous conviendrez que 90 % au moins du salaire total est récupéré par la Mine.

— Vous nous amusez avec cette manière de présenter les choses. Je suis sûr que d'autres auraient vu dans cette œuvre de la Mine l'action d'une sorte de génie tutélaire s'efforçant de pourvoir les pauvres ouvriers de tout ce qui leur manque, même de médecin et de cinéma ! Une sorte d'Etat socialiste en somme.

— Oui, un Etat socialiste qui répartirait une infime partie de la production et jetterait au vent tout le reste. Ici il y a répartition de ce qui nous est nécessaire pour vivre et appropriation bel et bien capitaliste et individuelle des millions que nous tirons de la Montagne du Malheur. C'est du capitalisme raffiné, au contraire.

Hierarchie !

Ce qui est encore bien curieux, c'est le respect de la hiérarchie sociale que la Mine cherche à nous inculquer. C'est encore l'Economat qui nous le montrera : c'est surtout aux lieux de bectance que se différencient les castes ! Ainsi dans l'armée l'« homme » touche une gamelle, le capitaine trois et le colon huit. Mais ça c'est un système caricatural, militaire et que personne ne prend au sérieux. Celui de la Mine est plus subtil.

Ainsi, il y a les « dames de priorité ». Femmes d'employés, d'ingénieurs, de contremaîtres ; pour les provisions de la journée elles ont le droit d'aller à l'Economat — ou plutôt d'y envoyer une soubrette — de 7 à 8 heures du matin, c'est-à-dire avant tous les autres. Ainsi elles raffent le dessus du panier, tout ce qu'il y a de meilleur comme qualité. Ensuite viennent les simples prolos comme moi. Ma femme prend ce qui reste et on est déjà beaucoup moins poli avec elle. Ensuite, beaucoup plus tard, quand il fait très chaud et le soir presque nuit, viennent les indigènes. Ceux-là n'ont même pas le droit d'entrer dans l'établissement. Il faut qu'ils restent dehors, sous le préau. Autrefois ils y étaient maintenus par l'économe en personne qui se balladait devant eux la cravache à la main. Aujourd'hui l'habitude est prise et quelques bonnes engueulades d'employés subalternes suffisent à les contenir. Ils défilent un à un devant un petit guichet de bois, auquel ils ne demandent en général que du gros pain. Vous pensez bien que le pain blanc n'est pas pour eux ! Il y a d'ailleurs pas mal de choses qu'ils n'ont pas le droit de demander. Par exemple la glace. Vous savez si c'est agréable, par ces chaleurs folles, après le travail au soleil, de boire un peu frais. La Mine nous fabrique

donc de la glace. Mais pas pour les arabes ! « Ces gens-là sont chez eux, ils doivent être adaptés au climat... et puis il ne faut pas leur créer de besoins. »

— Mais cet établissement ferait plaisir à Mussolini... au moins, êtes-vous satisfait de ce que vous y achetez ?

— Oui, pour l'instant il n'y a guère à se plaindre... sûrement ce n'est pas très varié et l'économe ne se donne pas beaucoup de mal. Ainsi le bœuf est assez rare par ici, alors il n'en achète qu'une fois par semaine environ. Le reste du temps c'est mouton et remouton. Et vous avez vu, les moutons par ici c'est un peu comme chez moi aux îles Lipari : il faut leur mettre des lunettes vertes pour qu'ils se figurent qu'il y a de l'herbe. Alors leur chair n'est pas très savoureuse. Mais soyons philosophes. Les mauvais jours sont passés où l'économe nous collait du chameau avarié en nous faisant croire que c'était du bœuf.

Salaires minimum

— Et comme salaire, que donne-t-on ici ?

— Cette question ! Comme partout, le moins possible... Les employés par exemple sont très mal payés. Un peu moins que les employés de banque dans le monde extérieur.

Les dames et demoiselles employées à l'Economat n'ont qu'un salaire d'appoint : dans les quatre francs par jour.

Nous, ouvriers européens, nous avons dans les vingt francs.

— Et les indigènes ?

— C'est assez variable. En principe la moitié environ, donc de huit à douze francs. Mais c'est une main-d'œuvre très fugitive. Pour nous l'absence de routes constitue une véritable barrière, eux ils s'en fichent. Tel type que vous voyez aujourd'hui ici conduisant des berlines, vous pouvez le rencontrer dans quinze jours place d'Italie, ou à Sétif, embauché comme moissonneur ou plus simplement encore dans son village de Kabylie, en train de cueillir des figues. Cette mobilité ennuie beaucoup la Mine. Quand il y a du chômage dans le monde extérieur ça va ; mais que la moisson se mette à être bonne à Bordj-bou-Arréridj ou en Tunisie, les indigènes d'ici l'apprendront on ne sait comment et plaqueront leur boulot. Alors la Mine sait faire des « sacrifices » pour les fixer. Elle leur donne des primes : pendant la période des moissons, pour tout indigène ayant déjà trois mois de présence continue à la Mine, six francs par jour de « bénéfice » le premier mois, huit le second et dix le troisième. Ensuite les salaires retombent patement à huit et dix francs par jour.

Propos en l'air

— Mais dites, ce doit-être une existence infernale, chaque jour entendre ces explosions qui parfois forment un feu roulant, toujours voir ces wagonnets pressés les uns contre les autres, bondir et dégringoler sur leurs plans inclinés et toujours remplir plus de berlines et charger plus de wagons...

— Oh non ! pas toujours plus... ainsi pendant la grève des mineurs anglais, il ne sortait plus que deux trains par jour. Cependant l'extraction elle-même n'a guère diminué pendant ce temps. On a stocké, stocké énormément. Aujourd'hui ils sortent cinq trains par jour, soit 2.400 tonnes. Bientôt ils vont mettre en exploitation le Bou Kadra, voyez cette montagne de fer à 20 kilomètres d'ici. Alors, ils dépasseront largement le million de tonnes annuel.

— Non, voyez-vous, le pénible ce n'est pas tant de forcer tout au long de ses huit heures, c'est de ne pas pouvoir se reposer. Car se reposer ce n'est pas seulement cesser le geste producteur et fatiguant, c'est s'échapper de son travail, s'aérer, passer moralement dans un autre monde. Ici c'est absolument impossible ; où que nous allions c'est la Mine, maisons de la Mine, nourriture de la Mine, café de la Mine. Plusieurs fois par an, 13 juillet, 14 août, 10 novembre, Noël, Pâques, la Mine donne des fêtes et de petits bals qui amusent beaucoup les jeunes. Mais croyez-vous que ce soit un délassement pour nous ? Nous n'y rencontrons que des chefs et les travailleurs qui peinent toute la journée sur les mêmes chantiers que nous, sauf les indigènes qui naturellement n'ont pas le droit d'y venir.

— Diable ! Mais comment y a-t-il encore un prolétariat minier ?

— L'habitude peut-être, un travail fait de père en fils... Voyez les gens d'ici. Beaucoup viennent directement d'Italie où leurs parents étaient mineurs et ils ne se figurent pas qu'ils pourraient faire autre chose. D'autres viennent de Belgique et même de Pologne. Les plus Français viennent des mines environnantes : le Kouif, Djerissa, Kelout-es-Serram, Redeyef et même de beaucoup plus loin, de Kenadsa, cette mine de houille du Sahara marocain où peinèrent un temps les marins de la mer Noire. En somme les mineurs forment une population à part, tout à fait ignorée du monde extérieur, ne se déplaçant que de mine en mine et ayant très peu l'idée de chercher sa vie dans le monde normal.

Possession du métier leur assurant un salaire immédiat alors qu'ailleurs il faudrait passer par l'apprentissage ? Il y a de ça évidemment, mais il y a peut-être aussi une sorte d'amour de la mine. La terre minière est vilaine, dure, hostile ; elle exploite et ronge ceux qui la travaillent, mais elle finit par prendre leur cœur. Ainsi vous avez ici des gens qui ont parcouru le monde entier, malheureux, misérables et souvent malades, toujours hantés par l'idée de découvrir un jour un pactole souterrain. Ils vous racontent le Klondyke et la Patagonie, l'Union sud-africaine et le Caucase, la recherche de l'or et les mines de diamant. Ah ! ce n'était pas l'exploitation scientifique, raffinée et policée d'ici. C'était la dictature brutale et au cas où le malheureux avait trouvé quelque caillou intéressant l'assassinat ou le vol à main armée. Ces copains-là, ils vous racontent avoir trouvé des mines auprès de quoi les 150 millions de tonnes de l'Ouenza ne sont que rigolade ; ils sont beaucoup allés au soleil des tropiques !... C'est peut-être vrai d'ailleurs, mais on se demande à quoi ça va leur servir. Du jour où leurs mines seront exploitables, le Comité des Forges les leur soufflera. L'exemple de l'Ouenza devrait leur suffire !

Mais il va falloir partir. Et tandis que nous dégustons l'excellente raviolade sicilienne de la camarade Baju, je regrette que vous n'avez pas plus de temps. Je vous aurais fait manger demain un couscous arabe taïba, puis une choucroute belge avec de la bière pour une fois sans oublier quelque chose de polonais dont vous seriez léché les babines !

Je ne vous parle pas de la gamelle des détonus. Il est bien possible que si vous continuez à lire la *Révolution Proletarienne*, vous la goûtiez, avant peu.

J. PÉRA.

Pas de justice pour l'indigène

Le crime d'État dans sa plénitude

Un coup de force du Gouverneur général

Le 21 décembre la *Dépêche Algérienne* a publié le communiqué officiel que l'on trouvera plus loin. On retire, pour un temps au moins, Chebli Ourdia des mains de son ravisseur, mais c'est pour la remettre entre celles de l'Assistance Publique. Coup de force ! Coup de force absolument illégal, car seul le tribunal a le droit d'enlever une enfant à sa mère, que ce soit à titre provisoire ou à titre définitif. Or le tribunal d'Alger n'a encore pris aucune décision en ce sens. L'acte par lequel le Préfet d'Alger, a, sur l'ordre du Gouverneur général, fait remettre Chebli à l'Assistance au lieu de la rendre à sa mère, est donc un acte arbitraire, qui devrait immédiatement faire destituer ses auteurs, et les faire comparaître devant la justice pour abus de pouvoir, si la légalité était, en notre régime républicain, autre chose qu'un attrape-nigauds.

Mais, ce qui est peut-être encore plus formidable que le fait lui-même, c'est la raison invoquée : Chebli Ourdia est une enfant « moralement abandonnée ».

« Moralement abandonnée » Chebli Ourdia ? Est-ce parce qu'elle a été enlevée ? Les fillettes Arnaud étaient-elles donc moralement abandonnées du fait qu'elles avaient été enlevées ? A-t-on à un seul moment pensé, après les avoir enlevées aux Marocains, à les remettre à l'Assistance ?

« Moralement abandonnée » Chebli Ourdia, alors que depuis le lendemain de son enlèvement, mère et tante ne cessent leurs démarches pour se la faire rendre ?

« Moralement abandonnée » Chebli Ourdia ? Est-ce par sa mère ? Alors que celle-ci, domestique logée chez ses maîtres, voyait son enfant presque chaque jour, consacrant la plus grande part de ses gages à son entretien.

« Moralement abandonnée » ? Est-ce par sa tante, chez qui elle habitait depuis sept ans, et qui la traitait comme elle traite son propre fils, ainsi qu'en font foi les témoignages unanimes des voisins.

« Moralement abandonnée » Chebli Ourdia ! Ah ! M. le Gouverneur Général, j'aurais voulu que vous soyez là, l'autre soir, le soir du jour où a paru votre communiqué. Par je ne sais quel raffinement de cruauté, ou quelle erreur administrative, votre police avait officiellement prévenu les parents d'Ourdia que l'enfant arriverait ce jour-là à Alger, et les pauvres femmes étaient descendues à l'arrivée des bateaux, espérant pouvoir au moins embrasser leur enfant avant que vos sbires l'entraînaient vers cette prison qui s'appelle l'« orphelinat des sœurs ». Avez-vous changé d'avis et l'enfant n'est-elle pas arrivée, ou l'avez-vous fait débarquer subrepticement ? Je ne sais. Le fait est qu'on ne l'a pas vue. Mais j'aurais voulu que vous les voyiez, pendant les deux heures d'attente, elles, Salah et Faroudja, la mère et la tante, l'une et l'autre baignées de larmes, dans la pensée à la fois qu'elles allaient peut-être revoir leur fille, et que celle-ci aussitôt leur serait, une seconde fois, ravie. Et leur désespoir, après l'arrivée du second paquebot, de constater que dans celui-là, comme dans le précédent, il n'y avait personne !

Vous auriez vu aussi leurs voisins, hommes et femmes, qui sentant toute la solidarité qui lie dans leur faiblesse les pauvres de tous les pays et de toutes les races, étaient descendus, de tout là-haut, de Notre-Dame d'Afrique, eux Européens, pour apporter à ces deux Mauresques, le réconfort de leur présence.

Je suis assez dur, Monsieur le Gouverneur Général. Il m'est arrivé maintes fois, de voir tomber autour de moi des hommes dont de longs mois de vie commune avaient fait mes amis ; jamais il ne m'est arrivé d'être bouleversé comme ce soir-là.

**

Toutes les phases du drame se montrent maintenant dans leur rigoureuse logique :

Il fallait à tout prix sauver Baille. Non seulement Baille est Français et, à ce titre, a droit de vie et de mort sur l'indigène — comme nous l'apprennent invariablement toutes les sessions d'assises, — et, à plus forte raison, le droit d'enlever les enfants de l'indigène, mais en outre, le ménage Baille fut dans les relations les plus *intimes* avec l'un des plus hauts fonctionnaires du Gouvernement Général de l'Algérie, auquel l'actuel Procureur Général, Fulconis, doit toute sa carrière.

Dès lors, première phase, la plus simple : on oppose la *force d'inertie*. C'est sur l'intervention du Procureur Général lui-même, ainsi que nous l'avons appris ces temps derniers, que Parquet de la République et Parquet Général refusent pendant des mois, de donner suite aux plaintes qui leur sont adressées. Malgré le crime patent, on refuse de poursuivre le ravisseur ; on refuse également d'abord de faire rendre l'enfant, puis on promet de la rendre, et finalement on n'en fait rien.

Mais l'inertie devient insuffisante. La mère et la tante d'Ourdia s'approprient à se constituer partie civile ; une demande d'assistance judiciaire est faite dans ce but. Une fois la partie civile constituée, il n'y aura plus moyen de se dérober il faudra bon gré mal gré ouvrir une information. Il faut donc envisager un autre moyen de défense. Le crime est l'arme habituelle des criminels.

Il y a une parente, une sœur de la mère d'Ourdia, qui est une ancienne prostituée. Il y a tout juste un an qu'elle n'est plus en carte. Les malheureuses qui sont dans ce cas ne sont pas en état de résister à une invitation policière. Cette femme entraîne au fond d'un village kabyle la mère d'Ourdia, mais les terribles émotions par lesquelles celle-ci a passé depuis cinq mois n'ont pas encore ébranlé à ce point sa raison qu'elle ne puisse retrouver le chemin d'Alger et de la demeure où logeait son enfant. La même femme frappe la tante d'Ourdia à coups de couteau, mais les bras ont protégé la poitrine. Le crime a raté, comme l'inertie.

Alors, il ne reste plus que la loi. Il n'y a plus qu'un moyen, c'est de faire consacrer le crime par la loi, c'est de faire légaliser par les autorités judiciaires régulières le plus évident des crimes. C'est la troisième phase, celle dans laquelle nous entrons. Pendant cinq mois, on a, malgré toutes les plaintes et toutes les protestations, illégalement maintenu Chebli Ourdia en la possession de Baille. On va maintenant tenter de faire prononcer par le tribunal civil, autorité judiciaire, qui est seule légalement compétente pour enlever un enfant à sa mère, — cinq mois après l'enlèvement, — la déchéance des droits de la mère sur son enfant, et sans doute, également aussi la remise, légale cette fois, de Chebli Ourdia à son ravisseur. La légalité sera rétrospectivement rétablie. La justice la plus élémentaire n'en continuera pas moins à être outrageusement violée.

La veille même du jour où paraissait le communi-

qué du Gouverneur, le juge d'instruction chargé d'instruire la demande de la partie civile, entendait neuf témoins, neuf témoins dont sept Européens, tous voisins immédiats de la demeure où habitaient Ourdia et sa tante, et qui tous vinrent attester la parfaite conduite de celle-ci à l'égard de sa nièce. Si ces neuf témoins ne sont pas suffisants, on peut en amener d'autres au juge, autant qu'il voudra ; tout le quartier est prêt à venir témoigner. Et quant à la mère, que le juge convoque ses patronnes successives, il verra tout le bien qu'elles pensent d'elle !

Mais qu'importent les preuves à des juges ! Les juges ne sont point chargés de rendre la justice ; ils sont chargés de défendre l'Etat. Or l'Etat est compromis ! Si le tribunal ne prononce pas la déchéance de la puissance paternelle à l'égard de la mère d'Ourdia, non seulement, en effet, il condamne par cela même Baille, non seulement il donne ainsi raison à des indigènes contre un Français, — chose abominable, — et condamne un ménage intimement lié avec l'ex-Gouverneur Général Dubief, — mais plus encore, il condamne par là également, de la façon la plus formelle, le Parquet ; il condamne directement son propre Procureur Général ! A moins d'un miracle, à moins de ce miracle : des juges qui jugeraient selon la justice, et non selon la raison d'Etat, — cela est impossible. Un forfait de plus sera consommé.

Il le sera d'autant plus facilement que le tribunal statue en ces matières en « Chambre du Conseil ». C'est-à-dire, sans instruction, sans témoins, et enfin, à huis clos ! Le huis clos si propice aux crimes judiciaires. On va tenter de justifier le refus d'aller au grand jour des assises, par un débat à huis clos !

Est-ce que nous allons permettre ça ? Est-ce que nous allons permettre qu'on enlève définitivement une fille de prolétaire à sa mère, parce qu'il faut sauver un Procureur général, et les amis d'un ancien Gouverneur ? Il y a des tas de gens, nombre d'organisations, qui ont de la « justice » plein la bouche. Une foi qui n'agit point n'est qu'une foi de dilettantes.

J'avais demandé à Romain Rolland de venir procéder à une enquête sur place. Romain Rolland qui vient d'avoir une congestion pulmonaire, et qui, au moment où j'écris, est dans une clinique pour subir une opération, ne peut pas se déplacer. Je réitère ma demande à tous, à tous ceux qui le peuvent, de quelque parti ou de quelque opinion qu'ils relèvent, individus ou organisations : venir ou envoyer des délégués pour enquêter ici, sur place, et prononcer leur jugement face à celui des prisonniers de la raison d'Etat.

Nous sommes en face d'un crime d'Etat dans toute sa plénitude. En remettant Ourdia à l'Assistance Publique et en introduisant une demande en déchéance de la puissance paternelle, le Gouverneur Général Bordes croit clore l'affaire, il se trompe. En montrant que l'Etat est tout entier derrière le Procureur, il donne simplement au crime toute sa signification.

Loin de se terminer, l'affaire Chebli Ourdia commence.

R. LOUZON.

La décision du Gouverneur

Sous la rubrique « Actes Officiels », la *Dépêche Algérienne* du 21 décembre, a publié le communiqué suivant :

ASSISTANCE PUBLIQUE

Conformément aux instructions données par M. Bordes, gouverneur général, le préfet d'Alger vient de prononcer l'admission à l'Assistance publique, au titre d'enfant moralement abandonnée, de la jeune Chabli Ourdia, âgée de 14 ans.

Il a avisé de la situation de cette enfant son collègue du département du Jura, en le priant de la faire rentrer immédiatement à l'hospice dépositaire, où elle sera tenue à sa disposition.

D'autre part, il a introduit une requête en vue de faire rendre une ordonnance par la Chambre du Conseil du Tribunal Civil, décidant la remise, par mesure provisoire, de ladite enfant à l'Assistance publique, en attendant que la procédure entreprise en vue de la déchéance des parents soit en état.

Selon les instructions du Gouverneur général, la famille qui réclame cette enfant, sera tenue au courant des démarches effectuées par l'administration, afin de placer cette dernière sous la sauvegarde de l'autorité publique.

Comme nous l'avons indiqué, ces mesures ont pour but final de substituer à l'enlèvement illégal d'Ouardia, un enlèvement légal. Toutes les mesures annoncées comme étant actuellement prises n'en sont pas moins illégales, comme il est facile de s'en rendre compte en les comparant avec ce que prescrit la loi du 24 juillet 1889, qui règle la matière.

1^o Le Préfet n'a aucun pouvoir pour prononcer, même à titre provisoire, l'admission à l'Assistance publique d'une enfant qui a ses parents qui la réclament. Seule, la Chambre du Conseil du Tribunal, même seulement pour des mesures provisoires, a le droit de fixer celles-ci (Art. 5 de la loi). La détention de l'enfant par l'Assistance publique, en attendant que le Tribunal civil ait jugé, est donc une séquestration, aussi illégale que celle dont Baille s'est rendu coupable.

2^o Le Préfet n'a aucun pouvoir pour introduire une requête en déchéance de l'autorité paternelle. Seuls ont ce pouvoir les parents de l'enfant ou le ministère public. (Art. 3). Il n'a donc pas plus de pouvoir pour requérir des mesures provisoires.

3^o « Moralement abandonné » n'a jamais figuré comme un cas de déchéance. Si désireux que soit de plus en plus le législateur de laisser la plus grande part d'arbitraire aux juges, des expressions aussi élastiques n'ont tout de même pas encore cours dans les lois, au moins dans celles datant de 1889. En dehors de certains cas de condamnations, la déchéance de la puissance paternelle ne peut être prononcée que pour « ivrognerie habituelle », « inconduite notoire et scandaleuse », « mauvais traitements compromettant soit la santé, soit la sécurité, soit la moralité des enfants ». C'est seulement en vertu d'un de ces faits précis et non d'un quelconque « abandon moral », qu'un enfant peut être retiré à ses parents.

A travers les Livres

Un Manuel d'Histoire de France, par un groupe d'Instituteurs et de Professeurs de la Fédération de l'Enseignement. (Edition de l'« Ecole Emancipée ». Librairie Gao-nach, Quimper.)

Doit-on enseigner l'histoire aux enfants des écoles primaires ? C'est une question qui a soulevé bien des discussions dans le syndicalisme universitaire.

On l'a résolu au sein de la Fédération de l'Enseignement en condamnant cette histoire tapageuse et héroïque qui prolonge à travers les générations les « haines héréditaires » et le « civisme » médiocre et faux.

On s'y est prononcé en faveur d'un enseignement de l'histoire, donnant aux petits primaires une idée de la logique et douloureuse évolution de l'humanité, et développant leur « sens social ».

Depuis des années, des militants de la Fédération de l'Enseignement et du Syndicat national s'emploient à balayer les vieux manuels, lourds de formules sottes et haineuses. Des résultats ont déjà été obtenus. L'histoire de la civilisation commence à être en faveur dans le corps enseignant. Mais les institutrices et instituteurs n'avaient pas, jusqu'ici, à leur disposition, d'instrument pratique pour rem-

placer les livres proscrits. Nous autres, nous étions bien embarrassés pour répondre aux militants ouvriers, demandant à connaître l'essentiel de leur histoire.

Nous voilà servis, les uns et les autres, par le manuel que la Fédération vient d'éditer.

Il a d'abord le mérite d'être une œuvre collective. Certes, nos bons camarades Richard et Boutreux en ont dirigé la rédaction. Mais ils ont su s'entourer de collaborateurs leur apportant des documents multiples et divers.

Le plan du livre bouleversera sans doute les préjugés de ceux qui sont habitués à la vieille chronologie monotone, et à la succession régulière des règnes de Mérovée à Doumergue.

D'abord, on étudie le Travail, le mode de Production, la vie des Travailleurs, — puis le commerce, les échanges — les sentiments, les idées — enfin les gouvernements.

Il faut que les amateurs de beaux gestes et de phrases historiques en prennent leur parti. Tel progrès technique dans l'industrie textile a plus « changé la face du monde » que la longueur du nez de Cléopâtre.

On a reproché pourtant au manuel d'histoire de la Fédération d'être trop sec, trop simple, — d'aucuns ont dit presque incolore.

Il faut tenir compte du fait qu'un tel manuel ne peut être qu'un « résumé ».

Il ne peut pas développer longuement certaines questions importantes. Il doit d'ailleurs tenir compte, dans la mesure du possible, des programmes d'examens archaïques. Et, s'il est sobre de commentaires, c'est, pour nous, un mérite de plus. C'est un exemple pour les « éducateurs » (! ?) communistes qui fournissent des idées fabriquées en série aux jeunes et infortunés pionniers.

L'étude des faits — dans leur nudité — suffit pour éveiller la conscience de classe — et l'enseignement de l'histoire, conçu comme le veut la Fédération de l'Enseignement, apprendra aux travailleurs que leur vie, dans sa simplicité, est essentielle et que leur salut est en eux ! — Roger HAGNAUER.

*
**

MARIE LE FRANC: *Grand-Louis L'Innocent*. (Riedet, Editeur.)

Une femme, dont nous ne saurons rien sinon qu'elle vient des espaces glacés et que son cœur garde une meurtrissure, s'est retirée dans la lande bretonne près de la mer. Là, elle rencontre « Grand-Louis l'Innocent », un homme à qui la guerre a arraché, avec la mémoire, son passé.

Les deux êtres vont l'un vers l'autre ; pas un frisson de faux sentimentalisme ; pas une hypocrisie, pas un ergotage. La nature enveloppe ces deux cœurs purs, ces deux chairs pures, les enveloppe si bien qu'ils sont comme une motte de la lande, un pan du brouillard ou une vague de la mer — et pourtant un homme et une femme...

Je pense qu'après avoir pénétré un tel livre, son atmosphère ne peut plus nous quitter. Il est d'un accent si unique, qu'on s'étonnera de le voir signalé à l'attention publique par un prix littéraire... Pour une fois que cette étonnante chose arrive. — B. G...

□ □ □

Nous avons reçu :

Stephen Mac Say : *La Fable*, étude. Brochure, 2 francs. (Editions de « La Sauvagotte », Gourdez-Luisant (E. et L.)

Nouvelle Histoire de France, par un groupe de professeurs et d'instituteurs de la Fédération de l'Enseignement. 9 fr. (Editions de l'« Ecole Emancipée »).

Alice Jouenne : *Une Expérience d'Education Nouvelle : L'Ecole de Plein Air*. 10 fr. (Editions Radot).

LA RENAISSANCE DU SYNDICALISME

Les Délégués à la sécurité

Les ouvriers doivent les désigner

Peu d'organisations syndicales s'intéressent à l'institution de délégués ouvriers à l'hygiène et à la sécurité dans le travail : c'est cependant une revendication que nous devrions défendre sans cesse, parce qu'elle est importante pour la classe ouvrière, et parce que sa conquête sera grosse de conséquences.

Les débats de la dernière session du Conseil Supérieur du Travail (21 au 25 novembre) y furent presque exclusivement consacrés. Enregistrons, en passant, que *l'Humanité* n'a pas cru devoir en entretenir ses lecteurs. Enregistrons et glissons...

Les membres ouvriers du Conseil Supérieur du Travail sont presque tous des militants confédérés. C'est même Marius Roux, secrétaire de la Fédération confédérée des Cuirs et Peaux, qui présenta, au Conseil Supérieur, le rapport sur cette question.

Notons qu'avant que le débat s'engage, le vœu suivant a été ratifié sans opposition.

Le Conseil Supérieur du Travail émet le vœu qu'il soit institué dans les industries dangereuses, un registre où les ouvriers pourront consigner leurs observations sur l'application des dispositions légales et réglementaires concernant l'hygiène et la sécurité du travail

Au cours du débat une vive opposition a été faite par le groupe patronal.

D'autre part, Laugerotte, du Livre confédéré, après avoir réclamé des délégués à la sécurité pour toutes les industries, a déclaré abandonner ce point de vue et s'en tenir aux « industries insalubres et dangereuses ».

Le premier paragraphe du vœu présenté par Roux, ainsi conçu : « *Le Conseil Supérieur du Travail émet le vœu que des délégués ouvriers à l'hygiène soient institués dans les industries dangereuses ou insalubres* » a été adopté par 35 voix contre 26, les patrons s'étant prononcés contre.

Le débat s'est poursuivi, le lendemain, sur les autres paragraphes du vœu, qui, finalement, fut adopté dans son ensemble, par 29 voix contre 23.

Ce qu'il faut retenir de ce débat, c'est que le patronat français n'entend rien abdiquer de sa théorie du « droit divin » et qu'il conserve intact son sentiment de classe puisqu'ils sont menacés par l'introduction des délégués ouvriers.

Les représentants confédérés au Conseil Supérieur n'ont cependant pas ménagé les concessions susceptibles de faire fléchir l'intransigeance des représentants patronaux. Ils sont allés très loin dans cette voie, et on peut même se demander si leur sentiment de classe, à eux, n'a pas dangereusement faibli.

En effet, ils ont admis que le délégué ouvrier soit « désigné par le Ministre du Travail ». Voici, du reste, le texte du vœu sur ce point :

Pour la désignation de chaque délégué, le ministre du Travail demandera des propositions aux diverses organisations professionnelles ouvrières de l'industrie et de la circonscription envisagées. Au cas où il n'existerait pas d'organisation professionnelle de l'industrie dans la circonscription, c'est aux Fédérations nationales intéressées qu'il appartiendrait de désigner des candidats. Le ministre choisira ensuite, parmi les candidatures qui lui seront soumises, celle qui lui paraîtra émaner de l'organisation la plus représentative. La décision du ministre sera sans recours.

Alors que le vœu dit : « Les délégués auront des pouvoirs analogues à ceux confiés aux délégués mineurs », il place les futurs délégués à l'hygiène et à la sécurité sous le régime du bon plaisir ministériel, cependant que les délégués mineurs sont élus par les mineurs eux-mêmes.

On peut légitimement craindre que les délégués « désignés par le Ministre » seront non pas les militants qui offriront le plus de garanties aux ouvriers intéressés, mais au contraire ceux sur lesquels le Ministre et ses agents pourront le mieux compter, pour sacrifier les intérêts ouvriers à l'intérêt général inexistant. Le choix du Ministre se portera à l'extérieur du temps sur une « créature ». Au cas contraire, quelle suspicion ne planera pas sur le camarade de chantier, distingué par le Ministre !

Le délégué à l'hygiène et à la sécurité ne sera pas le délégué des ouvriers : il sera le délégué du Gouvernement. Il ne sera pas le défenseur des ouvriers : il sera le défenseur du Gouvernement.

Ce sera à qui se fera le plus tiède, le plus diplomate, pour obtenir la faveur d'être choisi. Ce ne sera pas le plus énergique, le plus intransigeant qui serait justement élu par ses camarades de travail à cause de son énergie et de son intransigeance.

Non, je n'arrive pas à concevoir que des militants syndicalistes, même réformistes, aient pu s'éloigner du sentiment de classe au point de préférer la désignation par le Ministre à l'élection par les ouvriers, comme elle se pratique, et pour les délégués mineurs, et pour les conseillers prud'hommes.

Ce n'est pas prêcher le « tout ou rien » que de dire : « il valait mieux rompre que de prêter la main à une institution qui poussera les organisations ouvrières encore plus loin sous l'hégémonie de l'Etat ».

Mais il est dit, dans le vœu, que les candidatures seront demandées aux « organisations professionnelles ouvrières ». A quelles organisations professionnelles ? A toutes, ou seulement à celles qui sont reçues officiellement ? Dans ce dernier cas, il faudrait alors penser que les militants confédérés entendent, ici comme dans les assurances sociales, se réserver le bénéfice de l'investiture officielle pour conserver des cadres solides à leur mouvement. Ce serait donc en toute connaissance de cause qu'ils auraient abandonné l'élection pour la désignation par le Ministre ; ce serait pour éliminer, avec la complicité gouvernementale, les militants qui luttent dans les organisations adhérentes à la C.G.T.U. Ce serait toujours la misérable question de boutique, et une consécration de plus de l'état de scission.

Si le vœu du Conseil Supérieur du Travail se réalise, nous assisterons à une nouvelle forme de l'incorporation de la vieille C. G. T. dans l'appareil de l'Etat.

A moins qu'enfin il se trouve dans les rangs de la C. G. T., un nombre important de militants pour dénoncer une telle abdication et pour revendiquer pour les autres corporations la solide garantie que les mineurs ont obtenue : l'élection des délégués à l'hygiène et à la sécurité par les ouvriers eux-mêmes.

G. NICOLAS,

Une nouvelle affaire Ménard

L'Assemblée générale du Syndicat parisien des Producteurs d'énergie électrique, du 26 décembre, vient de prononcer l'exclusion de trois militants, les camarades Bouveyron, Martzlof et Kéraudy, et refusé le transfert du camarade Maure.

Ces exclusions constituent un acte scandaleux préparé par les communistes. Le prétexte ? Des incidents consécutifs à la découverte d'un vol au Syndicat. En réalité, ainsi que nous l'établirons, c'est un épisode nouveau de la lutte contre la minorité. C'est une nouvelle affaire Ménard ; elle finira comme la première.

La scission des fonctionnaires est faite

Le Congrès de la Fédération des Fonctionnaires (19-20 et 21 décembre) vient de ratifier, au cours de sa première journée, la décision du Conseil fédéral du 23 octobre, excluant les syndicats des Contributions Indirectes, des Douanes actives, des Eaux et Forêts et des Services pénitentiaires pour « non paiement de leurs cotisations ».

On sait (voir *Révolution Proletarienne*, n° 45), que ce n'est là qu'un prétexte et que, comme l'écrit l'*Humanité* du 21 décembre: « ...L'adhésion à la C. G. T., puis les conditions imposées, puis enfin le coup des cotisations furent un processus bien défini sur le chemin qui a abouti lundi à jeter hors de la Fédération près de 40.000 adhérents ».

Pourquoi les représentants des syndicats exclus sont-ils tombés dans ce piège que l'*Humanité* appelle « le coup des cotisations » ? Pourquoi n'ont-ils pas démasqué la volonté scissionniste de Laurent en lui enlevant ce prétexte, et se présentant devant le Congrès après avoir réglé leurs cotisations ?

Nous avons déjà donné l'explication de cette obstination à tomber dans le piège de Laurent par un article que Bourricot, le second de Piquemal au syndicat des Contributions Indirectes, écrivit, le 23 octobre, dans l'*Humanité*.

L'explication, c'est donc que les syndicats exclus recherchaient l'exclusion, et que, d'avance, ils se réjouissaient de la scission, aujourd'hui faite.

Belle tactique, ma foi !

Et comme elle cadrerait bien avec les désirs de Laurent, qui, ainsi que l'a remarqué le rédacteur du *Populaire*, tient, enfin, après la tempête, son « ciel bleu ». — M. Ch.

Réponse à Bellugue

La *Vie Ouvrière* du 23 décembre a publié un article de camarade Bellugue sous le titre ronflant « Liebaers ment ».

Le camarade Bellugue affirme que j'ai menti en rappelant dans ma « Lettre ouverte aux ouvriers de la Russie soviétique » (reproduite par la *Révolution Proletarienne*), une déclaration faite par lui devant le congrès de 1925 de la Fédération de l'Habillement de l'U. R. S. S.

Le ton haineux dans lequel Bellugue s'exprime est la meilleure preuve du caractère véridique de ce que j'ai écrit. Je pourrais me contenter de prendre acte de ce fait. Mais à force de vouloir faire croire que j'ai menti, le camarade Bellugue ment d'une façon tellement grossière que je me vois forcé de m'y arrêter un instant.

Il affirme : « injurié par Liebaers depuis plus de deux ans dans un échange de correspondance avec nos camarades russes je me suis abstenu d'y répondre. »

Quelle est la vérité ?

La voici : la première fois et, si je ne me trompe, la seule fois, où je me suis occupé, dans une correspondance, de Bellugue, ce fut le 11 novembre 1926.

J'invite Bellugue à prouver le contraire.

Le rapport secret fabriqué par Bellugue pour le compte du Profintern et destiné à la discussion de l'Exécutif élargi de l'I. C. sur « l'Unité en Belgique », étant un monument de mensonge et de jésuitisme, ne me permet pas d'espérer qu'une discussion avec un pareil fournisseur de faux renseignements pourrait aboutir à quelque chose d'utile.

Mais il y a peut-être en France quelques travailleurs qui continuent à placer leur confiance en des hommes de cette valeur. Ce sont ces travailleurs qui nous intéressent.

N'ayant aucune presse à notre disposition pour démasquer Bellugue devant eux, nous nous déclarons disposés à prouver ce que nous affirmons ci-dessus devant des assemblées de travailleurs en France. Et si Bellugue le désire, il pourra venir faire la preuve de ses affirmations devant les travailleurs belges.

Que Bellugue le sache bien : je ne fus jamais l'agent de personne et je ne le suis pas plus actuellement. Il ne pourra pas en dire autant, et sans doute est-ce là la raison pour laquelle il parle si facilement des autres qui agiraient pour « les besoins de leur cause ».

F. LIEBAERS.

FAITS ET DOCUMENTS

Les Faits de la quinzaine

DIMANCHE, 11 DÉCEMBRE. — Obsèques de Sionville, le terrassier lock-outé, suicidé à la Santé.

Chine. — D'après des nouvelles de source anglaise, Canton serait repris par les communistes.

LUNDI, 12. — Congrès de la Fédération Unitaire des Métaux.

— Grève générale de 24 heures aux mines d'Aniche.
— Manifestation des terrassiers parisiens lock-outés, devant l'Hôtel-de-Ville.

MARDI, 13. — Au Congrès des Métaux, un délégué allemand expose la volonté de conflit de la Schwerindustrie.

— Comité international des mineurs à Genève.

Chine. — Les communistes auraient reperdu Canton.

MERCREDI, 14. — La Cour d'Appel confirme les condamnations prononcées dans l'affaire du « complot d'espionnage ».

JEUDI, 15. — La presse parle d'une serviette perdue par Marrane, contenant des pièces sur les finances du Parti communiste.

Allemagne. — Après décision de la Chambre d'arbitrage de Düsseldorf, le lock-out de la métallurgie lourde est relâché.

Chine. — Rupture des relations avec l'U.R.S.S.
VENDREDI, 16. — Incendie de l'usine d'agglomérés de Lavaveix.

— Front unique électoral à Courbevoie.

Allemagne. — Les Syndicats de métallurgistes, opposés au règlement d'arbitrage convoquent une conférence.

SAMEDI, 17. — Acquiescement d'Henriette Alquier et de Marie Guillot par le Tribunal de Saumur.

U.R.S.S. — Note de Tchitchérine au Gouvernement de Nankin contre l'expulsion des consuls soviétiques.

DIMANCHE, 18. — U.R.S.S. Le Congrès du parti communiste prononce l'exclusion de 94 chefs de l'opposition.

LUNDI, 19. — Arrestation de Moniez-Furey et Pérol à Lavaveix.

— Le Congrès de la Fédération des Fonctionnaires consacre la scission.

U.R.S.S. — Le Congrès communiste enregistre la capitulation de Zinoviev et Kamenev.

MARDI, 20. — **Allemagne.** — Le ministre du Travail déclare obligatoire la sentence arbitrale du conflit sidérurgique.

MERCREDI, 21. — Discussion sur le traitement unique au Congrès des Fonctionnaires.

— Arrestation de Robin, un gréviste de Lavaveix.

JEUDI, 22. — Le *Peuple* publie le programme des revendications agraires de la C.G.T.

— La Chambre vote diverses modifications à la loi sur les accidents du travail.

Italie. — Stabilisation légale de la lire au taux de 92,46 pour une livre sterling.

Angleterre. — Le Conseil général des Trade-Union, accepte l'invitation de participer à une conférence pour la « paix industrielle ».

VENDREDI, 23. — U.R.S.S. — Protestation de Tchitchérine contre les exécutions de représentants de la Russie en Chine.

La journée de 7 heures Dans ses contre-thèses en Russie. l'Opposition a formulé ainsi (*Pravda* du 17 novembre), son point de vue sur la question des 7 heures :

Le manifeste a posé cette question d'une manière extrêmement vague. Qu dit-on, en effet ?

Pas plus tard, que dans un an, on doit « amorcer » (1) la réalisation « graduelle », en commençant par des branches isolées de l'industrie (on ne dit pas lesquelles), on doit réaliser tout cela dans la mesure du développement de la rationalisation, du perfectionnement du matériel et de l'augmentation de la productivité du travail. On doit donc, en général, assurer la réalisation de la journée de sept heures « au cours des prochaines années (combien ?) » Rien de précis, rien de clair, rien de catégorique.

Cette question n'a pas figuré dans les plans de nos orga-

nismes économiques. Aucune discussion préliminaire à ce sujet avec les ouvriers n'a eu lieu ni au Parti, ni au Syndicat.

Chaque ouvrier (nous tous y compris) se prononcera pour la journée de sept heures, s'il ne s'agit pas de paroles vides, de « l'œuf rouge » d'avant le Congrès, si les salaires ne sont pas réduits, etc.

Pendant deux ans, à tous les coins de rue on a proclamé notre soi-disant « démagogie » parce que notre revendication cardinale portait sur la question des salaires ! « Où en trouver les moyens ? » nous répondait-on. Où donc, alors, trouver les moyens de réaliser la journée de sept heures ? Si on la met en pratique sans réduire les salaires des ouvriers, cela doit coûter environ 500 millions de roubles par an à l'industrie et aux transports. Si nous pouvons trouver ces moyens, il faut consulter les ouvriers eux-mêmes, leur demander : « Comment faut-il avant tout employer ces moyens ? Pour une augmentation des salaires ? Pour la construction de logements ? Pour la journée de sept heures ? »

Pourquoi donc le Comité Central n'a-t-il pas demandé leur avis aux ouvriers ? Car il ne s'agit pas ici de questions diplomatiques secrètes, ni de rapports avec des pays étrangers où des secrets seraient possibles.

Pour se rendre compte de la façon dont la question de la journée de sept heures se présentait à l'esprit des dirigeants de la majorité actuelle il y a un an, il faut lire le discours du camarade Boukharine à la Quinzième Conférence du Parti, séance du 2 novembre 1926.

Je vous le demande, disait Boukharine, si nous avons au Congrès des Soviets une fraction bourgeoise, croyez-vous qu'elle ne ferait pas preuve d'un grand amour envers les ouvriers ? Oui, elle se serait prononcée pour la journée de sept heures... Et dans quel but ? dans le but de se débarrasser de nous en s'appuyant nécessairement sur les masses. Et ensuite les masses auraient vu ce que c'est que cette journée de sept heures !...

Il y a à peine un an que Boukharine montrait, de façon éclatante, l'exemple-type de démagogie qu'est le mot d'ordre de la journée de sept heures... Il a expliqué de façon précise et concrète le mécanisme de la démagogie politique par rapport à la journée de sept heures, un an avant d'être obligé d'y recourir lui-même.

**

Boston, le jour de l'exécution de Sacco et Vanzetti.

Romain Rolland publie dans *Europe*, du 15 décembre, une lettre adressée de Boston, qui nous montre une Amérique que ne symbolise pas le gouverneur Fuller et une ville écrasée sous un silence d'horreur :

Depuis que je vous ai écrit, quels terribles mois ! Nous avons passé, dans le Massachusetts, par une de ces expériences qui n'arrivent que rarement dans l'histoire humaine. D'un côté, nous avons vu une bataille héroïque pour la justice et la raison, livrée, et, pour le moment, perdue. De l'autre, une mobilisation des haines sociales et raciales, qui défie toute tentative de description...

Pendant le dernier mois de torture des pauvres Italiens, j'ai tenu jour par jour, un registre d'observations sur l'état mental de Boston. C'était comme une nuée qui pesait sur la ville. Chaque jour, le malaise, l'oppression étaient plus accablants. Une panique a traversé le district financier ; les hommes d'affaires ont pris pour deux cents millions de dollars d'assurances contre la violence et l'émeute. Les forces de police ont été augmentées, et des patrouilles spéciales parcouraient les rues, jour et nuit.

J'ai exploré toute la ville. Par toute la ville j'ai trouvé le même sentiment de désastre moral. Il a continué jusqu'à la nuit de l'exécution. Et le lendemain, Boston gisait sous un silence d'horreur, tel que je n'en ai jamais observé, dans aucune société. C'était comme si le drame du Calvaire, de nouveau, se fût déroulé, et qu'une multitude en eût conscience. Mais il n'y a eu aucune violence, sauf celles de la police apeurée. Tout le monde était trop profondément atterré, trop bouleversé par le crime, qui a couvert de son ombre toute l'Amérique...

Certes, les forces gouvernementales, les partisans de l'égalisme national, la *Big Business*, l'emportent. Mais nous avons beaucoup de raisons d'espérer que leur hideuse victoire marquera le réveil de forces spirituelles profondes.

Dans une note qui suit, Rolland donne sur le ren-

forcement des forces de police dont il est question dans cette lettre, quelques détails précis :

Le 10 août et le 22 août, eut lieu une mobilisation de police extraordinaire. La police de l'Etat et la police du Parc métropolitain s'étaient jointes aux forces municipales. Les postes de police étaient de petits arsenaux, bourrés de mitrailleuses, bombes à gaz lacrymogènes, masques et armures. La garnison était prête à soutenir un siège. Une escouade de mitrailleurs gardait la grande porte de la prison. Sur les murailles, des sentinelles faisaient la ronde. Du haut de la tour de la prison, des projecteurs tournants fouillaient les environs. Les rues étaient bloquées par des mitrailleuses. Une police à cheval patrouillait, par les rues et les ponts. La police du port patrouillait sur la rivière. La police d'Etat, baïonnette au canon, et la police des chemins de fer, gardaient avec des mitrailleuses les approches de la station. La panique était générale. Dans les rues, les restaurants, les bureaux, le seul sujet de conversation était l'exécution

**

La C. G. T. norvégienne reste en dehors d'Amsterdam.

Dans une brève note, le *Peuple* du 15 décembre, a annoncé que le Congrès de la C. G. T. norvégienne, qui vient de se tenir à Oslo, avait

refusé, par 152 voix contre 54 (*l'Humanité* donne 84), de retourner à l'Internationale d'Amsterdam, et décidé de se tenir à l'écart aussi bien de Moscou que d'Amsterdam.

Le 19 décembre, *l'Humanité* a publié la résolution suivante, par laquelle la C. G. T. norvégienne entend travailler à la réalisation d'une Internationale syndicale unique :

Le Congrès confirme sa déclaration faite en 1925, concernant l'unité syndicale internationale qu'il considère comme une nécessité primordiale.

L'unité syndicale pourtant n'est possible que si des syndicats adhérents à Amsterdam ou appartenant à l'Internationale Syndicale Rouge ou indépendants, se réunissent en une Internationale unique.

Le Congrès donne mandat au Secrétariat d'établir des relations étroites non seulement avec les Syndicats de Danemark, de Suède et de Finlande, mais aussi avec la Centrale Syndicale de l'U. R. S. S. et de conclure des accords avec eux concernant la défense réciproque de leurs intérêts économiques et politiques.

Le Congrès invite les Fédérations Syndicales nationales à faire leur possible pour obtenir l'adhésion des Syndicats russes aux Fédérations professionnelles internationales.

Il donne mandat au nouveau Secrétariat de former un Comité spécial qui aura la tâche de collaborer avec les Syndicats des autres pays.

Le nouveau Secrétariat doit le plus tôt possible convoquer les Confédérations finnoise et russe à une Conférence pour régler les accords de l'alliance et les formes du travail pour l'unité syndicale internationale.

**

Que prépare le fascisme en Albanie ?

L'Europe Centrale de Prague a publié, le 3 décembre, les lignes suivantes, reprises par la *Journée Indus-*

trielle (9 décembre), dans sa revue de la presse étrangère :

...D'énormes travaux publics sont poursuivis par les ingénieurs italiens sur le sol albanais, où des routes, des ponts, des ports, sont en voie de construction ou d'achèvement, tandis qu'une mission militaire italienne organise l'armée et les milices d'Ahmed Zogou.

Sans doute certaines des dépenses engagées par l'Italie en Albanie, dans les entreprises d'intérêt public, sont de nature à relever le pays et à lui assurer, en même temps que les possibilités de développement économique qui lui ont toujours fait défaut, des moyens efficaces de lutter contre la disette et les maladies. Il serait injuste de le nier. Mais certaines créations, et non des moins coûteuses, ne paraissent destinées qu'à donner un vernis occidental à un pays dont la structure politique et sociale a à peine évolué depuis Scanderbeg. On sourit à l'idée de voir une Cour des comptes

à Tirana, alors que l'agent du fisc est l'ennemi personnel du contribuable albanais et traité comme tel. Un pays qui ne possède, pour tout chemin de fer, qu'un Decauville traîné par des bœufs, mais qui dispose déjà d'un service complet d'avions, ressemble un peu à ces hôtels dont le portier est chamarré d'or mais où les commodités les plus élémentaires sont absentes.

Cependant le mal n'est pas là. Il est dans le caractère nettement, indiscutablement stratégique des transformations financées et exécutées en Albanie par le gouvernement de Rome. Contre quel Etat, si ce n'est l'Etat serbe-croate-slovene, peut être dirigée cette dispendieuse mise en état de défense de la petite république adriatique? Il suffit, pour s'en assurer, de suivre sur la carte le tracé des nouvelles routes.

**

L'exclusion des Préparateurs en Pharmacie est définitive.

Le dernier acte de la triste comédie de l'exclusion du Syndicat des Préparateurs en Pharmacie parisiens est joué. La Commission des conflits de la C. G. T., devant qui il avait fait appel, a rendu la sentence suivante, à laquelle on pouvait s'attendre, mais qui ne fait guère honneur à la justice confédérale :

La Commission des conflits, après avoir pris connaissance des lettres du 25 juillet et du 27 septembre 1927 du Syndicat des travailleurs de l'industrie de la pharmacie et de la droguerie de Paris et du département de la Seine.

Après avoir également pris connaissance des procès-verbaux du Congrès de la Fédération de la pharmacie, tenu à Toulouse les 15 et 16 juillet, et de la décision qui y fut prise relative au Syndicat cité plus haut.

Constata d'abord que la mesure prise par le Congrès fédéral n'a provoqué aucune divergence de vues entre la Fédération nationale de la pharmacie et l'Union des Syndicats confédérés de la région parisienne.

Que, d'autre part, un large débat a précédé la décision du Congrès qui confirmait la décision prise par la Commission exécutive, laquelle détenait ce pouvoir d'un mandat précis que lui avait confié le Comité national, lequel le détenait lui-même du Congrès de Saint-Etienne.

Que les faits reprochés au Syndicat de Paris reposaient sur des questions strictement syndicales, dont l'appréciation relève normalement de la Fédération intéressée; que, d'ailleurs, le Syndicat n'en a nullement contesté la véracité.

Pour ces motifs, la Commission des conflits déclare que le recours du Syndicat adressé à la C. G. T. est sans justification.

Que le Congrès, en prenant cette mesure a régulièrement usé d'un pouvoir incontestable et que les garanties de tolérance et de loyauté qu'il assura au cours de ce débat ne permettent pas à la C. G. T. d'intervenir sans élargir et sans abuser de ses pouvoirs.

La Commission des conflits estime donc que la Confédération Générale du Travail ne peut qu'enregistrer la décision de la Fédération nationale de la pharmacie.

Les Membres de la Commission des conflits: Jaccoud, Chiron, Doumenq, Panissal, Largentier, Milan, Labe, Vigne, Capocci.

**

Le Peuple du 22 décembre a publié un chapitre complémentaire du dernier programme de la C. G. T., se rapportant aux revendications agraires :

Dans son programme de revendications, la Confédération Générale du Travail a indiqué que les réformes dont elle réclamait la réalisation prochaine s'appliquaient aux travailleurs des champs comme à ceux de l'industrie.

Ce programme doit être complété.

Pour les salariés des champs, la C.G.T. n'a cessé de réclamer la réglementation de la durée du travail; elle veut que soit votée, dans le plus bref délai, une loi instituant des Conseils de prud'hommes pour l'agriculture comme il en existe pour les travailleurs de l'industrie et du commerce; l'amélioration du logement rural et la suppression du couchage à la paille.

Il est nécessaire de développer le crédit agricole qui permettrait aux jeunes cultivateurs de se procurer le cheptel indispensable pour se fixer à la culture de la terre.

Les membres de la famille des cultivateurs doivent être obligatoirement assujettis à la loi sur les accidents du travail.

Les travailleurs des exploitations forestières ne doivent plus pouvoir être considérés comme des tâcherons.

La revision totale de la loi relative aux accidents du travail dans l'agriculture s'impose.

En accord avec les organisations de métayers, la Confédération Générale du Travail a établi les revendications de cette catégorie de travailleurs.

Elle demande que la condition sociale du métayer soit clairement définie; il ne peut être classé, comme il l'est souvent, parmi les employeurs de main-d'œuvre, tandis que la loi sur le colonat partiaire fait de lui un salarié agissant sous la garantie d'un contrat de travail d'un caractère spécial.

Pour les petits fermiers et les métayers, les usages locaux doivent être révisés par des Commissions paritaires; la plus-value donnée aux fonds de culture et au cheptel par l'exploitant doit être en partie la propriété de ce dernier. Les mêmes travailleurs, à l'expiration de leurs baux, doivent avoir un droit de priorité pour leur renouvellement.

On ne retiendra les paysans à la terre qu'autant qu'on leur procurera des conditions d'existence acceptables.

Il faut diffuser largement et économiquement l'électricité dans nos campagnes, rendre les habitations saines et avenantes. L'enseignement scolaire dans les écoles rurales doit être réformé selon les indications données par les membres de l'enseignement.

Il faut ajouter à ces réformes l'introduction du matériel perfectionné pour la culture, l'enseignement des nouvelles méthodes de mise en valeur, une politique d'engrais à bon marché, l'organisation de la poste et du téléphone; village, le service des colis postaux confié à l'administration postale.

Et, enfin, il faut orienter les paysans vers l'association, vers la coopération qui supprimera le plus grand nombre des intermédiaires.

Cette œuvre, la C.G.T. entend la mener de pair avec son action réformatrice des conditions de travail.

Elle veut associer à la conquête du plus de mieux-être et du plus de liberté, ouvriers des villes et des campagnes, employés des magasins et des bureaux, techniciens et fonctionnaires.

Son but est de dissiper les oppositions, de faire disparaître toutes les causes de malentendus entre travailleurs, de réaliser dans son sein la synthèse des producteurs.

ENTRÉE NOUS

Renouvelez! Renouvelez!

Il faut que ceux dont l'abonnement est expiré en décembre se pressent de nous envoyer leur renouvellement. Cela évitera du travail à Barat et à Busseuil, qui sont déjà bien pris par le travail courant d'administration, et cela évitera aussi aux retardataires les frais et le désagrément d'un recouvrement par la poste.

Quelques abonnés se sont mis en retard, pour des raisons diverses. Nous leur demandons de faire un effort pour se mettre à jour. Nous avons de fortes échéances et il faut y faire face.

Les souscriptions de la quinzaine

Muron (Loire), 5; Rey (Loire), 10; Bouveyron (Seine), Lemire (Seine), 10; un syndicaliste (Seine), 20; Gatel (Rhône), 3; Gauzy (Gard), 4; Bettendorffer (Seine), 4; Charroin (Seine), 10; Jacquy (Savoie), 10; Castex (Seine), 20; Castex (Loire), 20; Morel (Seine), 5; Pelletier (Seine), 2. Total: 133 fr.

Le gérant: V. GODONNÉCHER.



Imprimerie ARTIS,
200, quai Jemmapes,
PARIS.

Les Nouveautés de la Quinzaine

Questions sociales

- J. JÉRAMEC : *Le Monopole du Commerce extérieur en Russie soviétique*. (Librairie de Droit R. Pichon) 25 fr.
Jacques LYON : *La Russie soviétique*. (Alcan). 18 fr.
Général PERCIN : *Guerre à la Guerre*. (Edit. Montagny) 12 fr.
Alfred FABRE-LUCE : *Russie 1927*. (Ed. Grasset). 12 fr.
Lucien ROMIER : *Qui sera le Maître, Europe ou Amérique ?* (Ed. Hachette) 12 fr.
J. TOUTAIN : *L'économie antique* (Bibliothèque de synthèse historique, Renaissance du Livre), broché 30 fr.
Relié 40 fr.
C. COLSON : *Cours d'Economie politique*, Livre IV : *Les Entreprises, Le Commerce et la Circulation* (Gauthier-Villars), broché 35 fr.
P. FERRACQUE : *Le Chef de l'Armée Rouge Mikail Toukatchovski* (Charpentier) 12 fr.
G. RENARD : *Le Travail dans la Préhistoire* (Alcan) 30 fr.
Georges BONNAMOUR : *Le Rapprochement franco-allemand* (Delpuech) 15 fr.

Éducation

- Alice JOUENNE : *Une expérience d'éducation nouvelle ; L'École en plein air* (Radot) 10 fr.
Nouvelle Histoire de France, par un groupe de professeurs et d'instituteurs de la Fédération de l'Enseignement (Edit. de l'« Ecole Emancipée ») 9 fr.

Romans, Théâtres, etc.

- Thomas HARDY : *Jude l'Obscur*, traduit de l'anglais par Firmin Roz (Albin Michel) 12 fr.
R. NAEGELEN : *Jacques Féroul* (Baudinière) 10 fr.
J. DE PIERREFEU : *Paterno ou l'Ennemi du Sport* (Ferenczi) 12 fr.
Constantin FÉDINE : *Transvaal*, suivi de *Les Moujiks* (Collection littéraire de la Russie nouvelle, Edition Montaigne) 15 fr.
Marie LE FRANÇ : *Grand Louis l'Innocent* (Rieder) 10 fr. 50
Maurice BEDEL : *Jérôme 60° latitude nord* (N. R. F.) 12 fr.
André CHAMSON : *Les hommes de la route* (Grasset) 12 fr.

La Librairie du Travail se charge de fournir rapidement ces ouvrages, ainsi que tous autres qui lui seraient demandés. Adresser demandes et fonds au nom de Marcel Hasfeld, 96, quai de Jemmapes, Paris (10^e). Chèque postal : N° 43-08.

Utilisez le "Colis Mensuel"

Son but ?

Fournir régulièrement, chaque mois, au militant ouvrier le ou les livres nouvellement parus qu'il a intérêt à lire.

Remédier à la négligence de passer chez le libraire ou de lui écrire pour obtenir un livre, pourtant désiré.

Les abonnés au « Colis Mensuel » peuvent naturellement indiquer eux-mêmes chacun des livres qui doivent leur être envoyés.

La base de l'abonnement est de 10 fr. par mois mais reste au gré de l'abonné qui reçoit la catégorie qu'il désire, jusqu'à concurrence de la somme mensuelle fixée par lui.

(Demander à la « Librairie du Travail » sa notice sur le « Colis Mensuel »).

Ouvrages d'actualité

Sur la crise russe

- Léon TROTSKY : *Cours nouveau* 2 fr.
Max EASTMAN : *Depuis la mort de Lénine* 12 fr.
La Déclaration des « 83 », thèses et discours de Trotsky et Zinoviev 2 fr.
La plate-forme politique de l'Opposition russe 2 fr.

Sur la rationalisation

- Paul DEVINAT : *L'Organisation scientifique du Travail en Europe* 20 fr.
André PHILIP : *Le Problème ouvrier aux Etats-Unis* 50 fr.
G. BRICARD : *L'Organisation scientifique du Travail* 9 fr.
E. POUGET : *L'Organisation du Surmenage* 1 f. 50

R. C. 251-310

Téléphone
Combat 08-02



LIBRAIRIE DU TRAVAIL. 96, QUAI DE JEMMAPES. PARIS (10^e)

- Chèque -

postal

- N° 43-08 -

CATALOGUE 1^{er} JANVIER 1928

Histoire et Education prolétariennes

- Albert THIERRY. — *Réflexions sur l'éducation*, suivies des *Nouvelles de Vosves* et de listes commentées de bons livres à lire. (Préface de Marcel Martinet. Biographie de Louis Clavel.)..... 15 fr.
- C. TALÈS. — *La Commune de 1871* (Préface de Léon Trotsky) 12 fr.
- VICTOR-SERGE. — *La Ville en danger, Péetrograd, Van II de la Révolution*..... 3 fr.
- LÉON TROTSKY. — *Lénine* 12 fr.
- Robert LOUZON. — *L'économie capitaliste, Principes d'Economie Politique* 9 fr.

Etudes et Documents sur la Guerre

- Un livre noir, 1910-1917. Diplomatie d'avant-guerre et de guerre d'après les documents des archives russes*, 5 volumes (les 3 volumes parus) 58 fr.
- Le tome II seul 20 fr.
- Le tome III seul (1914-1915) 12 fr.
- Mathias MORHARDT. — *Les Preuves. Le Crime de droit commun. Le Crime diplomatique*. 12 fr.
- Gustave DUPIN (Ermenonville). — *Conférence sur les responsabilités de la Guerre*. 2 fr.
- *Réponse à Poincaré* 1 fr.
- *Le Règne de la Bête* 7 fr.
- *Souvenirs politiques de Poincaré*.. 2 fr.
- SOCIÉTÉS D'ÉTUDES DOCUMENTAIRES ET CRITIQUES SUR LA GUERRE. — *Les Savants Américains devant le problème des origines de la Guerre*. Sydney, B. Fay, Harry Elmer Barnes, Frederick Bausman mettent en pleine lumière la responsabilité de M. Poincaré. (Préface de M. Morhardt) 4 fr.
- *L'Angleterre a voulu la guerre*. (Préface de M. Morhardt.) 5 »

Faits divers

- Louis NOGUÈRES. — *Le Suicide de Philippe Daudet. Plaidoirie prononcée les 12 et 13 novembre 1923 devant la Cour d'Assises de la Seine* 12 fr.

La vie en U. R. S. S.

- Guido MIGLIOLI. — *Le Village Soviétique* 10 fr.

Faits et Documents

- Robert LOUZON. — *La déchéance du Capitalisme* 0 50
- ***. — *Un Souvenir par jour. Petit Calendrier Proletarien* 1 fr.
- VICTOR-SERGE. — *Lénine 1917. La pensée et l'action de Lénine depuis son départ de Suisse jusqu'à la prise du pouvoir* 2 fr.
- *Les Couloirs d'une Sûreté Générale. Ce que tout révolutionnaire devrait savoir sur la répression* 5 fr.
- LÉON TROTSKY. — *Les Problèmes de la Guerre civile. (Conférences.)* 1 50

Petite Bibliothèque Coloniale

- NGUYEN-ÀI-QUÔC. — *Le Procès de la Colonisation française. (Mœurs coloniales.)* 1^{re} Série 5 fr.

Poèmes et Légendes

- Marc de LARREGUY (de Civrieux). — *La Muse de sang. (Préface de Romain Rolland.)* 3 fr.

Politique Internationale

- CHRISTIAN RAKOVSKI. — *Roumanie et Bessarabie* 4 fr.
- ***. — *Les Faussaires contre les Soviets. Matériaux pour servir à l'histoire de la lutte contre la révolution russe* .. 4 fr.
- J. OKHOTNIKOV et N. BATCHINSKY. — *La Bessarabie et la Paix européenne*.... 10 fr.
- Pierre BEAULIEU. — *Assassins, Traltres et Faussaires ou la Contre-Révolution russe à l'œuvre* 3 50

Grèves et Révoltes

- Jean BRECOT. — *La Grande Grève de mai 1920. (Préface de Pierre Lémont.)* 1 fr.
- Maurice PAZ. — *Les Révoltes de la Mer Noire. (Préface de Pierre Monatte.)* 0 40
- Magdeleine MARX. — *Une Grande Grève aux Etats-Unis : Passaic 1926* 1 50